



---

# Le CRADI, quand la stagnation du financement devient un obstacle à la réalisation de la mission

---

Rapport d'activités 2012-2013

---



---

Le CRADI, quand la stagnation  
du financement devient un  
obstacle à la réalisation de la  
mission

---

Rapport d'activités 2012-2013

---



MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	6
MOT DE LA COORDONNATRICE .....	7
LA MISSION DU CRADI .....	8
LES MEMBRES.....	9
LES PARTENAIRES.....	10
L'ORGANISATION DE TRAVAIL .....	11
1. LE CRADI FACE À DE GRANDES DÉCISIONS .....	15
2. UN PAS DE PLUS VERS UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES .....	21
3. DÉFENSE DES DROITS : ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX DE QUALITÉ EN QUANTITÉ SUFFISANTE.....	23
4. DÉFENSE DES DROITS : L'INTÉGRATION ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES AYANT UNE DI OU UN TED .....	35
5. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION.....	55
6. ACTIVITÉS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ACTIVE .....	59
7. RÉSEAUTAGE, CONCERTATION ET PARTENARIAT.....	69
8. GESTION DE L'ORGANISME ET VIE DÉMOCRATIQUE.....	73
ANNEXES .....	77

**Quand la stagnation du financement devient un obstacle à la réalisation de la mission**, c'est devant ce constat qu'en *septembre 2012*, le conseil d'administration (CA) a dû prendre acte qu'il avait atteint les limites de l'équilibre budgétaire, en conséquence ne pas renouveler les deux postes devenus vacants et faire un choix déchirant, celui de couper dans le plan d'action 2012-2013. Vous retrouverez à la page 15 du rapport d'activité les éléments du constat.

Devant cet état de fait, vous vous êtes engagés à vous impliquer dans différents dossiers, car pour vous la présence du CRADI sur les différentes problématiques était cruciale.

C'est donc avec beaucoup d'énergie et de conviction et, à l'agréable surprise du CA, que vous vous êtes particulièrement impliqués dans la défense de **l'accès à des services de santé et sociaux de qualité et en quantité suffisante**. Cette activité a eu comme résultat l'adoption d'un plan d'action en 13 points dont 5 ont déjà été réalisés.

De plus, la permanence avec le soutien du CA a réalisé plusieurs activités. Ainsi, dans le cadre de l'amélioration des conditions d'emploi du personnel, après avoir adopté une politique de gestion des ressources humaines ainsi qu'une assurance maladie/vie/invalidité et un régime de retraite complémentaire, le CA a adopté en mai 2013 **une politique salariale**.

Le CRADI a également terminé **la revue de littérature sur le vieillissement** des personnes ayant une déficience intellectuelle, document inédit pour le Québec. Les travaux avec la **Ville de Montréal** sont un autre point fort de l'année.

Malgré les conditions difficiles, la permanence a su, comme elle le fait depuis toujours, mener tous les dossiers avec le professionnalisme et la rigueur qui sont la marque de commerce du CRADI.

Merci à toute l'équipe et aux membres du CA, merci à vous, chers membres avec qui et pour qui nous continuerons la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED et leurs familles.

Tel que décidé à l'assemblée générale, l'année devait se dessiner comme une 2<sup>e</sup> année de réflexion avec pour objectif une réorganisation du travail du CRADI en fonction des orientations préconisées par les membres, toujours dans la perspective de mieux défendre les droits des personnes ayant une DI ou un TED, et ceux de leurs familles.

En 2011-2012, le programme de réflexion avait été mené rondement avec une bonne participation des organismes. Mais il était plus exigeant que ce que nous pouvions faire en un an. Il était convenu de poursuivre en 2012-2013.

Cette année encore des imprévus mettaient à mal ce projet gigantesque. La mobilisation sur les services sociaux amorcée l'année dernière a pris de l'ampleur au cours de l'année, au bénéfice des membres tout autant que des résultats atteints. Elle a toutefois mobilisé l'équipe et les membres de telle façon qu'il était exclu d'amorcer d'autres thèmes de réflexion tout aussi essentiels. C'eût été irréalisable.

Cette année fut aussi affectée par des événements importants au niveau de l'équipe de travail : nouvel employé à former, congé de longue maladie, départ à la retraite, départ d'une employée. Cela a été une année difficile à gérer pour la continuité du travail. Les deux départs survenus en septembre ont amené le conseil d'administration à des choix déchirants mais nécessaires pour la survie du CRADI.

En tant que coordonnatrice, et malgré toutes ces perturbations, j'estime que le CRADI a réussi à jouer son rôle à l'image de ce qu'il a toujours fait, avec détermination et efficacité.

L'engagement renouvelé des membres est un résultat remarquable. Il fait du CRADI un regroupement dynamique et engagé.

Le rapport d'activités tente de passer à travers l'essentiel. Plusieurs documents ont été joints dont le lecteur pourra prendre connaissance s'il veut en savoir plus. Ils détaillent les activités de divers projets et concertations dans lesquelles le CRADI est engagé.

Incorporé en 1989, le CRADI a pour mission de défendre les droits et promouvoir les intérêts des personnes ayant une DI ou un TED, et de leur famille. Il regroupe les organismes communautaires de la région de Montréal, dont les membres sont en majorité des personnes ayant une DI ou leurs parents et amis. Ces organismes œuvrent dans le domaine de la DI ou des TED. Le CRADI a pour rôle de favoriser la concertation entre les organismes et avec d'autres partenaires autour d'intérêts communs en développant les liens de communication, d'échange, d'information et de collaboration.

Les activités du CRADI se développent donc autour :

- ✿ De la défense des droits des enfants et des adultes ayant une DI ou un TED et de ceux de leurs familles (voir chapitre 3 et 4).
- ✿ Des communications, notamment avec les partenaires extérieurs et les médias (voir chapitre 5).
- ✿ De la concertation, du soutien des membres et du développement de la vie associative (voir chapitre 6 et 7).
- ✿ Cette année devaient s'ajouter des activités de réflexion collective destinées à mieux orienter les actions futures. Nous avons mis en œuvre une mobilisation dans la mouvance de la réflexion de l'année précédente sur la défense des droits. Ce 4<sup>e</sup> volet a été intégré au 3<sup>e</sup> chapitre de ce rapport d'activités.

Le CRADI compte à ce jour 31 organismes membres.

La majorité des organismes développent leurs activités sur l'ensemble du territoire montréalais. Ils établissent des communications avec un grand nombre de partenaires. Quelques-uns travaillent sur un territoire plus restreint (sous-régional), mais toujours sur plus d'un territoire de CSSS ou plus d'un arrondissement. Vint-cinq (25) d'entre eux reçoivent un financement à la mission globale du PSOC, onze (11) organismes reçoivent un financement de Centraide.

### **UNE COMPLÉMENTARITÉ D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISES**

Ensemble, les organismes du CRADI couvrent un éventail d'activités diverses, allant de l'enfance au grand âge, soutenant les familles ainsi que les personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) et un trouble envahissant du développement (TED); certains, plus que d'autres sont engagés dans l'intégration sociale, voire dans l'accessibilité universelle. Ensemble, ils touchent à toute une série de problématiques variées qui concernent les personnes et les familles. Ensemble, ils détiennent une solide expertise dans des champs diversifiés. En principe, ils sont complémentaires des services des divers réseaux publics, hormis le loisir, où ils occupent une place encore prépondérante.

Certains proposent des projets ou modèles créatifs, générant des changements dans la société, mission qui est normalement celle des organismes communautaires. D'autres proposent des activités plus classiques, mais néanmoins très nécessaires parce qu'il existe encore bien du chemin à faire pour que l'intégration sociale soit une réalité à tous les niveaux de la société. En attendant, les organismes sont là.

La première vocation des organismes communautaires est d'être des organismes d'aide et d'entraide. Certains sont plus que cela, constituant pour certaines personnes de véritables milieux de vie. Les organismes sont des réseaux de soutien des familles et des personnes, ou les deux à la fois.

Sur les 31 organismes :

- 6 sont essentiellement centrés sur les familles
- 12 sont essentiellement centrés sur les personnes
- 13 sont centrés sur les deux à la fois

On trouvera en annexe un portrait des associations selon leur champ d'activité et domaine d'expertise.

**Comme regroupement régional, comme lieu de concertation et parce qu'il est un organisme de défense des droits, le CRADI travaille avec une multitude de partenaires :**

- ⊗ D'autres organismes communautaires en déficience intellectuelle ou déficience physique
- ⊗ D'autres regroupements régionaux (ROPMM, RACOR, RAPSIM, RAFSS, COMACO, ROCFM, AlterGo, RIOCM, TROVEP, Coalition montréalaise pour la survie des services publics)
- ⊗ D'autres organismes communautaires (RAANM, organismes d'aînés, de bénévoles, etc.)
- ⊗ Les instances locales et régionales reliées à chacun des ministères
- ⊗ La municipalité de Montréal (ses services centraux et ses arrondissements, ses élus)
- ⊗ Les députés montréalais
- ⊗ La Conférence régionale des élus
- ⊗ Les centres de recherche et universités de la région

Par ailleurs, le CRADI est en communication avec diverses **instances nationales** soit directement pour des dossiers régionaux, soit à titre de membre d'organisations provinciales (AQRIPH-PHAS) comme porteur ou associé à des dossiers :

- ⊗ Des regroupements provinciaux d'organismes communautaires (AQIS, COPHAN, AGIDD et CTROC)
- ⊗ Tous les ministères concernés par l'intégration des personnes handicapées
- ⊗ Des organismes gouvernementaux avec mandats particuliers (OPHQ, Protecteur du citoyen, CDPDJ, Curateur public, etc.)
- ⊗ Des associations professionnelles, des ordres professionnels, des coalitions provinciales de défense des droits (PHAS)
- ⊗ des syndicats
- ⊗ Des députés provinciaux

Enfin, le CRADI est en relation avec trois bailleurs de fonds principaux, soit pour lui-même, soit comme regroupement représentant ses membres :

- ⊗ Le SACAIS
- ⊗ L'Agence SSS comme gestionnaire du PSOC
- ⊗ Centraide

- ☼ Compte tenu de la nature même de la mission du CRADI, de son rôle de défense des droits et de concertation, le travail est effectué d'une part à l'interne du CRADI, d'autre part à l'extérieur de celui-ci, en concertation, et en représentation avec des partenaires, et toujours suivant les orientations des membres. À cet égard, les comités de travail internes, le conseil d'administration et les assemblées des membres sont les instances par lesquelles le CRADI décide de ses positions et de ses actions.

### L'assemblée des membres

- ☼ Elle s'est réunie une fois en assemblée générale le 13 juin 2012. Trente-sept personnes (23 membres) étaient présentes. Selon les règlements, l'assemblée a approuvé les rapports d'activités et financier, s'est prononcée sur le plan d'action et a pris connaissance des prévisions budgétaires.
- ☼ En raison de l'orientation prise au plan d'action, les membres ont décidé de faire de l'année 2011-2012, une deuxième année de réflexion afin de réorienter et prioriser les actions du CRADI. On lira à cet égard, le Chapitre 1, qui expliquera ce qui est advenu de cette décision.



Figure 1 Assemblée générale de juin 2012

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL

---

### **Le conseil d'administration**

- ⊗ Composé de cinq membres : Djamila Benabdelkader, présidente, Céline Mercier, vice-présidente, Yvon Desgroseilliers, secrétaire-trésorier, Guillaume Lahaie et Suzanne Beaulieu jusqu'en juillet 2013, administrateurs.
- ⊗ En cours d'année, le conseil d'administration a décidé de confier des contrats à Suzanne Beaulieu pour seconder la permanence, celle-ci a donc été démise de ses fonctions d'administratrice. Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année pour traiter des affaires de la corporation et décider des positions du CRADI.

### **Les comités de travail du CRADI**

- ⊗ Les comités de travail sont une structure très habituelle de fonctionnement pour le CRADI. Leur mandat est de documenter des problématiques, les débattre, préparer des dossiers aux fins de positions ou de représentations. De façon exceptionnelle, seulement un comité s'est réuni cette année, le comité stratégique en santé, services sociaux. Ce petit nombre de comités de travail est très majoritairement dû au fait que, cette année, nous avons travaillé en assemblée élargie de mobilisation.

### **Les tables de concertation**

- ⊗ Le CRADI participe de façon régulière à des instances de concertation, la plupart rassemblant des partenaires de plusieurs réseaux. Les tables ont toutes des plans d'action, éventuellement des sous-comités; elles dépassent donc le simple lieu d'information, pour être des lieux de promotion ou de représentation ou même pour construire des projets. Il en sera question dans le chapitre 4 sur la défense des droits. On verra aussi au premier chapitre que le CRADI a dû se désengager de plusieurs tables.

- ✿ Le Mouvement PHAS est un lieu de concertation particulier puisqu'il s'agit d'une coalition et d'une forme de réseautage de personnes handicapées, de familles, d'organismes communautaires et d'autres partenaires, unis dans le but unique de faire progresser l'accès aux services de santé et sociaux des personnes handicapées et de leur famille.

### **Les comités de travail initiés par les partenaires**

- ✿ Le CRADI participe à divers comités de travail, initiés par des instances de partenaires et il y représente les besoins des personnes ayant une DI ou un TED (transport déficience intellectuelle, entente MELS/MSSS, démarche MADA, divers comités reliés au transport).
- ✿ Il participe aussi au comité de liaison Agence SSS, CSSS et organismes communautaires piloté par l'Agence, où se discutent les relations entre le milieu communautaire et le réseau de la santé, y compris les questions de financement des organismes. La représentation du milieu communautaire repose sur les regroupements sectoriels des organismes communautaires. Le CRADI y représente le secteur de la DI et des TED.

### **Les projets**

- ✿ Cette modalité de travail est reliée à un mode de financement ad hoc et aussi parce que le CRADI souhaite faire la démonstration du respect des droits à travers la réalisation d'activités. Ceci se fait préférablement avec des partenaires de réseaux prêts à expérimenter l'inclusion sociale. Il en est ainsi des nombreux projets travaillé avec succès avec la Ville de Montréal. Pour ces projets, il peut arriver au CRADI de traiter avec des consultants ou contractuels. Le CRADI a été engagé toute l'année dans la réalisation du projet Liens, projet d'empowerment, financé par Centraide et géré par un trio de regroupements (AlterGo, ROPMM et CRADI).



Avant même d'amorcer le descriptif des activités de l'année, et malgré les décisions qui avaient été prises en assemblée générale, il est primordial d'informer le lecteur que le conseil d'administration a dû prendre des décisions majeures, et ce, très rapidement après l'assemblée générale.

## 1.1. Couper dans les ressources humaines

**L'année aura été marquée par :**

- ✿ L'arrivée en poste de Lahssen Abbassi qui succédait à Julie Cadieux. Cela nécessitait une année d'entraînement.
- ✿ Le départ à la retraite prévu d'Hélène Morin, une perte de travail et d'expertise accumulée depuis 19 ans au CRADI, en plus du fait qu'elle était la seule spécialiste des communications.
- ✿ Le départ imprévu de Marie-Claude Gagnon peu après son retour de congé de maladie, une autre perte d'expertise pour le CRADI, en particulier dans les dossiers de la petite enfance.

**Quatre raisons majeures d'agir**

- ✿ Le financement à la mission globale du CRADI assuré par le SACAIS n'a augmenté que deux fois, soit de 3 450,00 \$ en 10 ans. Si le financement avait été indexé annuellement à un taux de 2 %, il serait actuellement de 113 127 \$ soit 15 000 \$ de plus. Le CRADI avait tout de même indexé le salaire de ses employés depuis cette même période afin de s'assurer de leur maintenir une rémunération en rapport avec le coût de la vie. En septembre, le CRADI n'avait plus de fonds récurrents pour poursuivre cette mesure.
- ✿ L'entrée en fonction de nouvelles personnes a remis en cause des pratiques salariales du CRADI, les plus anciennes employées ayant une rémunération insuffisante aux yeux des pratiques d'embauche actuelles. Chaque nouvelle embauche, en plus de coûter plus cher, venait questionner l'équilibre salarial de l'ensemble de l'organisme. Le manque de développement du financement à la mission globale du CRADI est un obstacle majeur à sa relève.
- ✿ Le CRADI a cherché par divers projets à compenser l'absence de développement financier. Cela a permis de continuer à développer le CRADI, mais sur une base instable par la réalisation de projets qui s'ajoutent. Cela ne règle pas le déficit structurel du CRADI.
- ✿ Le départ de deux personnes en même temps sur une base de temps partiel a été l'occasion pour le CRADI de réviser sa pratique de ressources humaines pour faire face à la relève.

## **Une décision crève-cœur : couper dans l'équipe du CRADI**

En septembre, le conseil d'administration a décidé de ne pas remplacer les deux employées qui quittaient leurs fonctions pour adopter une politique salariale qui permette la relève.

On se souviendra que le CRADI a perdu en moins de deux ans les deux employées que l'on destinait à la relève alors que deux employées atteignent l'âge de la retraite.

Seule consolation, le conseil d'administration n'a pas eu à mettre à pied les employés pour faire face à son financement « régressif ».

## **1.2. Une deuxième décision tout aussi désolante : couper dans le plan d'action**

Avec moins d'employés, il devenait impossible de réaliser l'ambitieux plan d'action. Le conseil d'administration a coupé :

### **L'exercice de réflexion**

- ⊗ L'exercice de réflexion devait amener le CRADI à une réorganisation de ses activités. Avec 2 personnes en moins, il devient utopique de structurer le développement. Le CRADI ne pouvait que se concentrer sur quelques priorités. L'année précédente avait déjà ramené au-devant de la scène la mobilisation pour l'accès aux services sociaux. Cette dernière était bien enclenchée et exigeait du temps. C'est là-dessus que le CRADI allait se concentrer.

### **Les actions devant mener à l'intégration sociale**

- ⊗ Le réaménagement des tâches suite aux deux départs et l'affectation obligatoire de l'agent de projet aux activités municipales pour lesquelles le CRADI est financé, a mené à couper très largement dans les activités menant à l'intégration sociale, grand paradoxe si l'on convient que l'intégration sociale est une orientation majeure pour le CRADI. Concrètement, cela signifie que le CRADI ne sera plus présent sur plusieurs tables de concertation.

#### ***Tables de concertation délaissées***

- ⇒ Intégration sociale en services de garde. Deux organismes du CRADI continuent de leur côté à y assumer une représentation.
- ⇒ Accueil et traitement dans le système de justice pénale

## ***Tables de concertation mi-activité***

- ⇒ Emploi – le CRADI y est présent via une contractuelle
- ⇒ TÉVA – le CRADI y est présent via une contractuelle
- ⇒ Transport – le CRADI y est présent mais s'est retiré de plusieurs comités
- ⇒ Accompagnement – la présidente du CRADI y siège comme bénévole pourvu que cela lui est possible
- ⇒ Comité régional de l'entente MELS/MESS – une rencontre sur 2. Aucune réunion n'a eu lieu cette année.

## ***Table de concertation où le CRADI est présent***

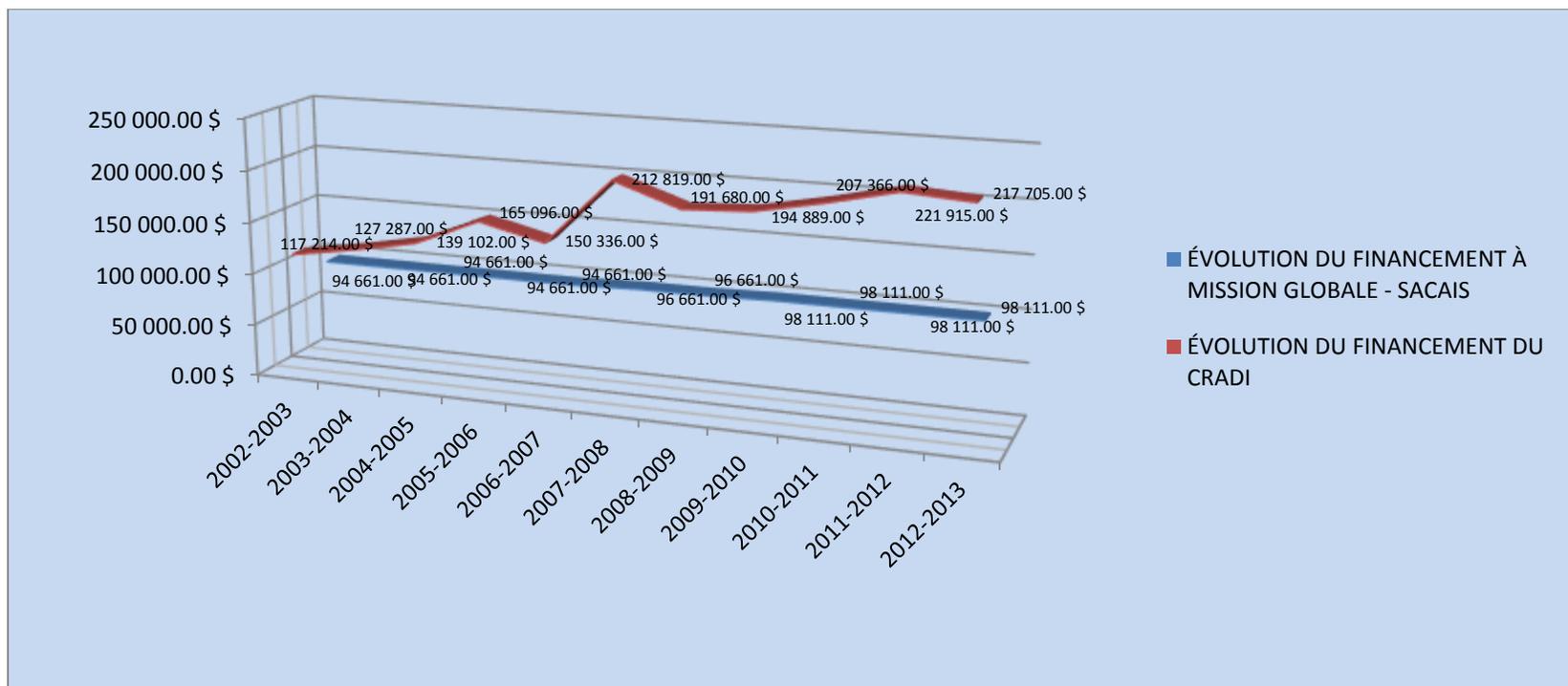
- ⇒ Comité des partenaires Ville, base de la concertation indispensable pour les projets Ville du CRADI.

Le rapport d'activités du CRADI ne témoigne pas encore de l'entièreté de cette coupure puisque la décision de couper le plan d'action date de septembre.

## 1.3. Structure financière du CRADI

Un rapide coup d'œil sur la structure financière du CRADI laisse entrevoir rapidement que le CRADI a peu de marge de manœuvre pour améliorer sa situation.

*Évolution du financement à la mission globale du CRADI*



*Répartition financement à la mission globale/financement par projet*

<b>ÉVOLUTION DU BUDGET DEPUIS 2003</b>			
<b>ANNÉE</b>	<b>ÉVOLUTION DU FINANCEMENT À MISSION GLOBALE — SACAIS</b>	<b>ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DU CRADI</b>	<b>% FINANCEMENT MISSION/BUDGET TOTAL</b>
2002-2003	94 661,00 \$	117 214,00 \$	80,76 %
2003-2004	94 661,00 \$	127 287,00 \$	74,37 % <sup>1</sup>
2004-2005	94 661 \$	139 102,00 \$	68,05 %
2005-2006	94 661,00 \$	165 096,00 \$	57,34 %
2006-2007	94 661,00 \$	150 336,00 \$	62,97 %
2007-2008	96 661,00 \$	212 819,00 \$	45,42%
2008-2009	96 661,00 \$	191 680,00 \$	50,43 %
2009-2010	98 111,00 \$	194 889,00 \$	50,34 %
2010-2011	98 111,00 \$	207 366,00 \$	47,31 %
2011-2012	98 111,00 \$	221 915,00 \$	44,21 %
2012-2013	98 111,00 \$	217 705,00 \$	45,07 %

<sup>1</sup> L'année 2003-2004 est celle du transfert du financement du CRADI au SACAIS

*Répartition au 31 mars 2013*



Les données marquantes sont :

- ⊗ La lente évolution du financement à la mission globale (345 \$ par an, au cours des dernières années), lequel est largement en dessous du seuil plancher.
- ⊗ L'effort constant du CRADI pour assurer son développement, ce qui n'est possible que par la réalisation de projets. En conséquence, le développement est extrêmement fragile, et la structure de base n'est toujours pas consolidée.
- ⊗ La part disproportionnée de la partie instable du financement. On est loin de la prépondérance du financement à la mission globale. Celui-ci est inférieur à la moitié du financement.
- ⊗ L'absence de perspective encourageante du côté du SACAIS pour assurer la pérennité de l'organisation et son développement.

Conscient des difficultés de relève qui l'attendaient, le CRADI avait essayé antérieurement d'améliorer les conditions d'emploi de ses salariés, notamment par une politique de gestion des ressources humaines contenant quelques clauses attrayantes, par l'adoption d'une assurance maladie/vie/invalidité et récemment par un régime de retraite complémentaire. Lui manquait une politique salariale réelle.

Les décisions de coupure devaient être l'occasion de faire un pas de plus.

### 2.1. Le CRADI ADOPTE UNE POLITIQUE SALARIALE

Le conseil d'administration s'était toujours refusé à cet exercice en raison de l'immobilisme et de la précarité du financement. Bon an, mal an, il avait réussi à préserver une indexation des salaires, mesure qui pour la première fois ne pouvait plus s'appliquer.

Adopter une politique salariale signifie pour le CRADI :

- ⊗ Prévoir une grille de salaire présentant un plancher et un plafond en rapport avec les exigences salariales en vigueur dans le communautaire.
- ⊗ Ajuster l'ensemble des salaires à cette grille, donc faire un redressement salarial pour certaines employées.
- ⊗ Prévoir une indexation annuelle de coût de la vie.

La marge financière du CRADI y compris avec la récupération financière des postes laissés vacants n'a pas permis de remplir ces objectifs. Néanmoins le CRADI a adopté en mai 2013, après maints efforts une grille avec :

- ⊗ Des planchers et plafonds plus bas que la moyenne, mais permettant tout de même au personnel d'espérer une amélioration au fil des ans
- ⊗ Un principe d'indexation
- ⊗ Un rattrapage partiel pour les employés plus anciens

L'application de cette grille ne pourra toutefois se concrétiser que si, dans les quelques années qui viennent le financement à la mission du CRADI s'accroît. Parallèlement, l'incapacité de la grille à se hisser à des salaires concurrentiels ne permet pas d'être rassuré sur la relève.

Le seul avantage de cette grille présentement est de donner un peu plus d'assurance aux employés sur le profil de leur rémunération pendant leur passage au CRADI, et d'avoir travaillé en vue d'une plus grande équité à l'intérieur de l'équipe. Du point de vue de la gestion des ressources humaines, la grille permet de déterminer avec certitude les besoins financiers du CRADI pour l'honorer dans les prochaines années.

### **2.2. Le CRADI bonifie sa politique de gestion**

Le CRADI a renouvelé tous les avantages sociaux acquis antérieurement, notamment son assurance maladie/vie/invalidité, et sa participation encore timide mais réelle à un régime complémentaire de retraite.

Le conseil d'administration a également révisé sa politique de gestion en donnant aux employés quelques jours de congé rémunéré supplémentaires à Noël.

Il s'agit d'un champ majeur d'intervention du CRADI. D'abord ce travail de défense des droits s'inscrit en réponse à un besoin essentiel des familles et des personnes et constitue un préalable à la participation sociale.

Par ailleurs, suite au travail de réflexion sur la défense des droits, les membres du CRADI s'étaient déjà engagés dans une mobilisation qui allait bon train.

Travailler dans ce sens permettait tout autant de relancer les organismes dans un des volets souvent oubliés de leur mission — la défense des droits, que de travailler en profondeur à l'amélioration des services.

Dans certains cas, les activités visent l'accès aux services, et ce, dans le cadre particulier de la réorganisation du réseau (Mouvement PHAS et réorganisation régionale des services) ; dans d'autres cas, les activités touchent davantage la qualité des services (ressources résidentielles et vieillissement).

### **3.1. Le Mouvement PHAS**

Le CRADI est un des initiateurs de cette coalition provinciale qui existe depuis 2005 avec pour objectif d'accroître l'accès aux services sociaux et de santé des personnes handicapées et de leur famille.

Depuis toujours, le CRADI s'est battu pour plus de services en déficience intellectuelle à Montréal. Conscient de la difficulté d'obtenir des fonds spécifiquement en DI à Montréal, le CRADI n'avait d'autre choix que de s'allier aux autres personnes handicapées et aux autres régions du Québec pour pouvoir recueillir des retombées à Montréal.

Il participe au grand comité du Mouvement, aux trois comités : gestion, politique et accès à l'information. Il est partie prenante aux activités de promotion, effectue des représentations politiques, contribue au réseautage et accompagne la coordination dans son travail.

Le grand comité définit les orientations, les objectifs, le plan d'action et détermine les grandes lignes des actions et activités du Mouvement.

Le comité politique est de porte-voix du Mouvement. Il est responsable des sorties publiques, des activités auprès des médias, des représentations auprès des décideurs, du suivi de l'actualité et du budget du réseau de la santé et des services sociaux.

Le comité de gestion s'assure de la pérennité du budget du Mouvement et de la gestion des ressources humaines.

En étant présent à ces comités, le CRADI influence les activités du Mouvement et participe à certaines d'entre elles. Mais surtout, il permet de doter le Mouvement d'une structure stable, qui a son tour joue un rôle d'influence.

Une des priorités pour l'année a été mise sur la **mobilisation** dans une perspective de plus grande participation des familles, des personnes et des associations, pour créer un dynamisme communicatif. Cette priorité a été rendue possible par un budget additionnel consenti par la Fondation Béati. Le Mouvement PHAS s'est doté d'un plan spécifique de mobilisation, dont une des activités importantes est une **tournée des régions**, et plus spécifiquement pour Montréal une **visite aux membres des regroupements**. Par des activités d'éducation populaire, le Mouvement donne des outils aux personnes, comme aux groupes pour défendre leurs droits et mieux agir dans un réseau en restructuration. L'autre projet de mobilisation est un **forum** qui aura lieu à l'automne 2013 et qui est donc en cours de préparation.

Parmi les autres activités notoires, notons :

- ☼ La production d'un plan d'action annuel.
- ☼ La production d'un plan de communication.
- ☼ La production d'un plan de mobilisation.
- ☼ De nombreuses représentations politiques (avant, pendant et après les élections) ainsi qu'avec différents partenaires (FQCRDITED, AERDPQ, AQESS, ordres professionnels, etc.).
- ☼ Production d'un document d'analyse sur l'état d'avancement de l'implantation du plan d'accès + un résumé du rapport annuel du Protecteur du citoyen sur les éléments nous concernant.
- ☼ Une mobilisation dans le cadre de la Fête des mères (carte envoyée à la ministre Viens) et une autre pendant la campagne électorale.
- ☼ Une contribution à la SQPH.
- ☼ L'organisation du spectacle accessible, spectacle de mobilisation et promotion dans une atmosphère de fête, spectacle dont le développement ne se dément pas.

En pièce jointe de ce rapport, vous trouverez le rapport d'activités détaillé du Mouvement PHAS. Les documents ci-haut mentionnés sont également disponibles sur le site internet du Mouvement.

### *Résultats*

*En termes de résultats, et sans vouloir se les approprier, on notera que la ministre Viens a injecté des fonds supplémentaires significatifs dans l'accès aux services. Les ministres Hébert et Hivon se sont montrés très réceptifs à la cause défendue par PHAS et ont eux-mêmes consacré d'autres fonds dans des régions considérées comme défavorisées, malheureusement pas pour Montréal. Nous attendons d'avoir un peu plus de recul pour nous prononcer sur les effets de la mobilisation, mais nous croyons que les efforts d'éducation populaire que nous avons faits auront rendu des organismes communautaires plus conscients des décisions qu'ils prennent, plus capables de soutenir leurs membres, et plus aguerris pour réseauter avec les établissements et les Agences.*



Figure 2 Deux photos du spectacle PHAS en novembre 2012

**3.2. Réorganisation des services, santé et services sociaux DITED à Montréal**

On se rappellera qu'en 2011-2012, les membres avaient commencé à s'organiser pour défendre l'accès aux services lors des journées de réflexion. À l'hiver, ils avaient amorcé une mobilisation et décidé de **visiter tous les conseils d'administration des 12 CSSS montréalais** pour les questionner sur leur offre de service en DI-TED. Cette activité s'est déroulée tout au long du printemps 2012.

Cette étape a été soutenue par des activités de formation pour actualiser les connaissances des membres sur la réorganisation du réseau et initier les nouveaux venus.

***Résultats reliés à la visite des CSSS******Résultats pour les membres***

- ⊗ Une meilleure compréhension par les membres des éléments de la problématique.*
- ⊗ Une mobilisation très active d'un grand nombre de membres du CRADI.*
- ⊗ Une redécouverte des atouts de la défense des droits.*
- ⊗ Le sentiment des membres de retrouver du pouvoir d'agir face à une situation déprimante, et d'ainsi mieux aider leurs membres.*

***Le résultat à l'endroit des CSSS***

- ⊗ Une certaine émotion de se faire solliciter par les usagers en DI (les conseils d'administration des CSSS ne sont pas habituellement très fréquentés par la population).*
- ⊗ Pour certains, une découverte, ou une plus grande prise en compte des préoccupations des familles et des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.*

Bon an mal an, la DI ne constitue qu'une très petite partie du mandat des CSSS et notre propos est de la faire passer au rang des priorités. Notre représentation ajoutée à l'impact du plan d'accès a permis que les CSSS se sentent davantage interpellés. Cela a aussi renforcé la pression de l'Agence de la santé et des services sociaux à leur égard.

La deuxième action entreprise était une **visite au CA** de l'Agence en juin 2012 avec un double objectif : lui demander de jouer son rôle de coordination dans le plan montréalais 2009-2012 et dans la réorganisation des services, et lui demander de mettre sur pied un comité des partenaires CRDI/CSSS/Agence/OC pour s'atteler aux failles de la réorganisation. Il aura fallu une autre visite plus une autre représentation plus musclée au CA en février 2013 pour que les choses commencent à bouger concrètement. Nous aurons notre table de concertation à l'automne prochain et des irritants ont déjà trouvé des solutions.

La troisième action a été une **assemblée d'information** le 23 octobre 2012. Cette assemblée avait deux objectifs : informer les familles et les personnes sur la réorganisation du réseau, sur leurs droits et sur le système de plainte, et mobiliser ces dernières pour qu'elles se défendent individuellement et collectivement. Environ 120 personnes étaient présentes. L'assemblée fut très attentive. Nous croyons qu'elle a profité de cette information, qui ne leur arrive habituellement que par bribes; il n'y a effectivement aucune information qui leur arrive collectivement si le milieu communautaire ne se charge pas de la faire. La rencontre a aussi permis de dégager 4 thèmes majeurs de préoccupation des familles.

Forts de cette mobilisation, à l'hiver 2012, les membres ont tenu **deux rencontres**, l'une portant sur le **bilan des actions** passées, l'autre ayant servi à adopter un **plan d'action pour l'année 2013**.

Le plan d'action comporte treize actions dont cinq ont déjà été faites ou amorcées. Parmi elles, une nouvelle rencontre avec le conseil d'administration de l'Agence en février 2013 qui a vraiment permis à l'Agence de reprendre son leadership de coordination. Une lettre au Devoir a été envoyée pendant la SQDI. Nous avons aussi écrit à tous les directeurs généraux du CSSS une lettre sur la subvention de soutien aux familles avec l'objectif de limiter les coupures dans les subventions. Nous avons également tenu deux rencontres avec les parents, l'une sur la subvention soutien aux familles, l'autre sur la qualité des ressources résidentielles, suite aux préoccupations soulignées par les familles le 23 octobre dernier. Finalement, une autre rencontre a servi à préparer des représentations devant les conseils d'administration du CRDI qui auront lieu au printemps 2013.



Figure 3 Journée de réflexion – rencontre du 30 janvier 2013

### *Résultats*

*Le plan d'action est dense, mais les organismes sont vraiment mobilisés et actifs. Ce sont une vingtaine d'organismes (25 personnes) qui participent régulièrement aux rencontres préparatoires. Vingt-deux personnes se seront rendues aux conseils d'administration des CRDI pour contribuer aux représentations. En outre, un comité stratégie de 12 personnes se rencontre régulièrement pour préparer la stratégie. Il y a donc une excellente mobilisation des membres sur ce plan d'action.*

*Sur le plan de l'efficacité, nous croyons avoir suscité une forme de réaction de tous les établissements du réseau concernés, incluant l'Agence. Nous voyons d'un bon œil la synergie qui se crée pour commencer à traiter des problèmes. Nous savons aussi que le MSSS se penche plus particulièrement sur deux dossiers chauds : le devenir des services socioprofessionnels des CRDI et le soutien aux familles, avec des mesures à venir à l'horizon 2014. Ce sont des nouvelles encourageantes.*

### **3.3. Des liens de partenariat avec le CRDITED de Montréal**

Suivant la fusion des 3 CRDITED de Montréal au printemps 2011, l'année 2012 fut celle de l'installation du nouveau CRDITED de Montréal, un travail de restructuration qui prendra plusieurs années.

En 2012, le CRADI a voulu profiter de cette conjoncture de changement pour amorcer un type de partenariat plus intéressant avec cet acteur du réseau; la situation y était propice en raison de la philosophie de la nouvelle direction du Centre, et avec la disparition de la compétition inter centre.

L'équipe de direction du CRDITED de Montréal et la permanence du CRADI se rencontrent à intervalles réguliers pour s'informer et discuter de dossiers à potentiel de difficultés pour les usagers. Quatre rencontres ont eu lieu cette année.

***Résultats***

*Nous pouvons dire que nous avons été informés régulièrement des suivis de la fusion. Nous avons aussi partagé un état de situation des principaux dossiers et formulé des attentes respectives, notamment du CRADI envers le CRDITED. Nous pouvons affirmer aussi avoir créé une relation de confiance qui permet d'entrevoir l'avenir de façon constructive.*

Ainsi est né un comité conjoint sur les ressources résidentielles dont il sera question au point suivant. Avec les actions de mobilisation relatées plus haut, nous croyons que la composition et les objectifs de ces rencontres auraient intérêt à se modifier pour inclure des membres du CRADI.

**3.4. Les ressources résidentielles et les visites de qualité des services**

Suite à une revendication faite par les organismes du CRADI sur la qualité de certaines ressources résidentielles, un groupe de travail conjoint CRADI/CRDITED de Montréal a été mis sur pied rapidement après la fusion du CRDITED en mai 2012.

L'objectif de ce travail conjoint était d'analyser les problématiques apportées par les personnes et les familles concernant la qualité des services dispensés, et y apporter des solutions.

Rapidement, il est apparu que certaines problématiques surgissent du fait que les usagers, les familles, les responsables des ressources et les intervenants des CRDI n'ont pas le même niveau d'information, ce qui crée des niveaux d'attente différents. Par ailleurs, la 2<sup>e</sup> question est celle des mécanismes de communication et de résolution de problèmes. Il y a beaucoup de personnes concernées par chacune des décisions (qu'elles soient sans importance ou avec plus d'impact), donc des incompréhensions possibles, une lenteur manifeste, voire des points de blocage. Le tout est amplifié par le fait que les usagers et leurs familles ne sont pas familiers avec le fonctionnement du réseau et manquent d'assurance pour demander de l'information et apporter leur point de vue; ils sont parfois ignorés et plusieurs usagers craignent des représailles.

Le comité est constitué à parts égales de représentants des usagers, des familles et des associations, et de représentants de ressources (chaque type de ressources) et d'intervenants du CRDITED. Il s'est rencontré six fois au cours de l'année.

Il a axé la première partie sur les droits et responsabilités de chacun. Le résultat final sera compilé dans un guide qui ramassera l'information par thème, et sera partagé entre les intervenants, ressources, usagers, familles et organismes communautaires. À présent, nous avons traité du lieu résidentiel, de l'alimentation et du suivi médical. Au passage, il est aussi question des problématiques liées au manque de communication et à la résolution de problèmes.

Un des résultats attendus est que les usagers et les familles connaissent mieux le fonctionnement des ressources et puissent s'appuyer sur cet outil pour répondre à certains problèmes. Ce guide pourrait s'avérer un excellent outil pour travailler la transition famille/ressources résidentielles.

Dans un autre ordre d'idée, il y a eu quelques visites d'appréciation de la qualité des services dans la région de Montréal. Mais le Ministère semble avoir modifié le format de ces visites et le milieu associatif n'a pas été invité à y participer.

### 3.5. Le dossier socioprofessionnel

En raison des menaces évidentes de disparition de ce programme de l'offre de services des CRDITED, nous avons exercé une grande vigilance dans ce dossier. Toutefois, les transformations survenues dans d'autres régions du Québec ne sont que timidement amorcées à Montréal.

- ✿ Nous avons fait des représentations, on ne peut plus claires, auprès du CRDITED de Montréal sur le désir du milieu communautaire de voir ces services maintenus tant que des travaux de réorganisation n'auraient pas été amorcés au MSSS pour s'assurer de garder des services fonctionnels.
- ✿ Bien qu'il ait été prévu dans le plan de constituer un comité du CRADI, à partir des membres les plus concernés, nous n'avons pu le mettre en route. L'objectif était d'élaborer des modèles pour ces services que nous désirons voir transformés assez substantiellement pour l'avenir.



Au lieu de nous concentrer sur la situation à Montréal, nous avons plutôt concentré nos énergies sur l'évolution du dossier au niveau provincial. La plupart des régions étant plus avancées, le danger est qu'on impose à Montréal ce qui est déjà répandu ailleurs.

La permanence du CRADI a donc contribué aux travaux du comité de l'AQRIPH : analyse de la situation, portrait des régions, mise en forme de grandes orientations, consultation des regroupements et adoption d'une position. Celle-ci est consignée dans une plateforme qui a été largement diffusée, a créé un certain émoi dans le réseau des CRDI et est l'outil pris en compte par le Ministère comme position du milieu associatif.

Les membres du CRADI, de leur côté, ont été sollicités pour donner leur opinion sur la plateforme, mais peu ont répondu à l'appel. Il aurait fallu les mobiliser d'une façon plus conviviale.

À l'automne 2012, le CRADI a été partie prenante d'une délégation de l'AQRIPH au MSSS où le dossier socioprofessionnel a tenu une large part des discussions.

Nous croyons que l'action de l'AQRIPH a été déterminante pour inciter le Ministère à agir, ce qui a, par ailleurs, coïncidé avec un changement de gouvernement.

Finalement à Montréal, nous avons amorcé un début de réflexion dans ce dossier en préparant les rencontres avec les conseils d'administration des CRDI. Nous avons aussi obtenu un état de situation plus clair pour le CRDITED de Montréal.

C'est donc un dossier sur lequel il faudra travailler dans la prochaine année. En effet,

- Même si les CRDITED n'ont pas fondamentalement changé leur offre de services, les personnes ayant une déficience intellectuelle légère se font orienter vers le CSSS pour leur soutien en emploi ou leur recherche de travail, plusieurs ont vu leur nombre de jours de fréquentation diminuer, certaines ont été orientées vers des activités de loisir dans les organismes communautaires et les personnes qui sortent de l'école n'ont que difficilement accès aux services.

## 3.6. Le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle

### Revue de littérature

✿ Avec la contribution financière de l'OPHQ, de la FQDI et avec l'aide d'une ressource du Curateur public, le CRADI a terminé la revue de littérature sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle. Sonia Rioux a été la chercheuse embauchée à cet effet.

Nous sommes satisfaits de la connaissance que nous apporte cette revue de littérature, un document inédit pour le Québec. Nous avons pu imprimer le document grâce à une contribution de la FQDI et ce dernier est aussi sur le site internet du CRADI.

✿ La diffusion du document a été amorcée en mars avec une présentation au midi recherche du CRDITED de Montréal. Plusieurs autres présentations sont à venir.

✿ Le document comprend de nombreuses recommandations qui feront l'objet d'un échange avec les membres du CRADI dans l'année à venir.

✿ Ces travaux nous ont amenés à établir des liens avec le service de recherche du Curateur public qui a un intérêt pour cette problématique et qui aura participé à la rédaction de l'un des chapitres. Nous avons aussi jeté les ponts d'une collaboration avec l'unité de recherche du CRDITED de Montréal pour envisager un partenariat pour la poursuite de nos travaux.

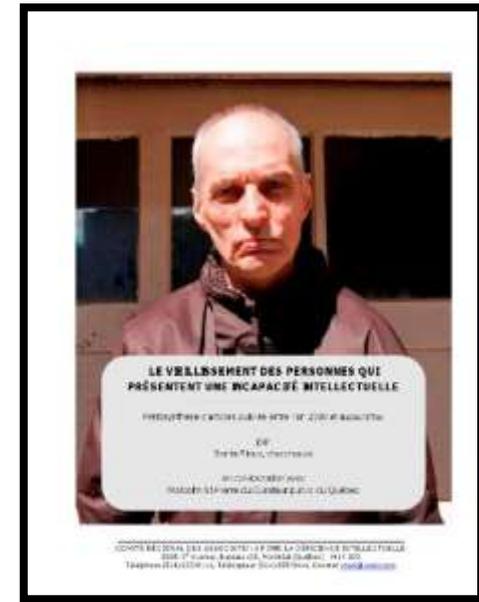


Figure 4 Photo de la page titre de la métasynthèse sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle

### Démarche municipalité amie des aînés (MADA)

Le CRADI a participé à cette démarche entreprise par la Ville de Montréal, en 2011, et devant déboucher sur un plan d'action municipal en faveur des aînés. Nous avons participé aux 4 rencontres du comité des partenaires MADA, destiné à accompagner la Ville dans la planification de cette démarche. Le CRADI a participé à l'assemblée publique de consultation et déposé un avis. Celui-ci insiste sur la nécessité de coordonner les actions du plan MADA et du plan en accessibilité universelle, deux plans que la Ville coordonne.

En plus d'apporter le point de vue sur le vieillissement des aînés ayant une déficience intellectuelle, cette activité a permis au CRADI de se réseauter avec le milieu communautaire et institutionnel des aînés. Cela a permis également de poursuivre avec l'accessibilité universelle comme solution à un bien-vivre collectif.

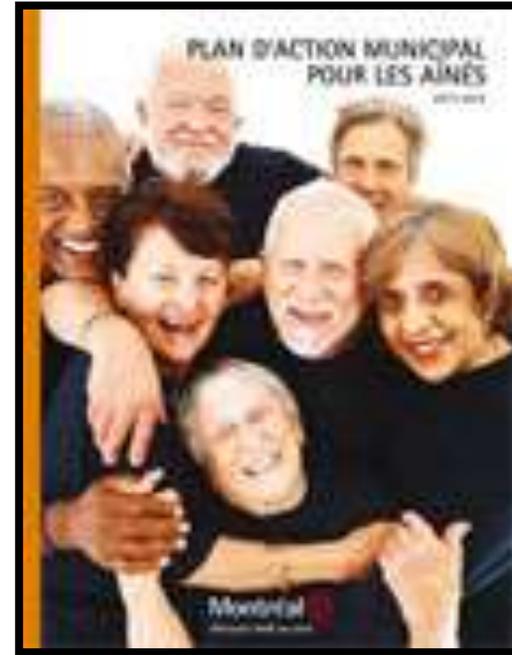


Figure 5 Photo du plan d'action municipal pour les aînés

La participation sociale des personnes handicapées et de leur famille est le but ultime qui donne un sens à l'ensemble des actions que le CRADI se propose de mener, et ce, dans toutes les sphères de la vie des personnes.

Traditionnellement, le CRADI s'est engagé dans l'intégration aux services de garde, à l'école, aux loisirs, au travail, dans le transport, dans les communications, dans la sphère municipale, dans les arts, dans le système de justice pénale.

Comme nous l'avons dit, au début de ce rapport, malheureusement le CRADI a dû couper dans son plan d'action et c'est dans cette sphère de défense des droits que cela est le plus tangible.

## 4.1. L'intégration en service de garde

Le CRADI n'a pas été présent à la table sur l'intégration en services de garde, laissant les organismes membres s'en préoccuper, essentiellement J'me fais une place en garderie et l'Association de l'Ouest de l'île.

Nous n'avons toujours pas réussi à nommer un représentant des parents sur le comité de sélection de la mesure exceptionnelle en service de garde. C'est dommage.

## 4.2. Les services éducatifs

### ⇒ **Comité régional de l'entente de complémentarité MELS/MSSS**

Le CRADI siège normalement à cette instance de concertation qui réunit deux fois par an les partenaires régionaux de l'éducation, de la santé des services sociaux et des représentants de parents. Ce comité diffuse de l'information sur les travaux nationaux relatifs à cette entente, sur des projets actifs dans la région (persévérance scolaire, école en santé, travaux effectués dans les comités locaux).

La rencontre habituelle du comité du printemps n'a pas eu lieu. Puis le CRADI a décidé de siéger seulement une fois sur deux. Il n'y a eu, en fait, aucune réunion de ce comité au cours de l'année.

### 4.3. L'accompagnement

Depuis l'automne 2010, la table de concertation sur l'accompagnement a pris un tournant en s'élargissant de plusieurs partenaires : associations d'aînés, associations de bénévolat, CSSS, CDEC avec pour mandat de réfléchir à une **offre structurée de services d'accompagnement** pour toute la population montréalaise ayant ce besoin, sur la base d'un **projet-pilote** qui serait mis en œuvre par PIMO. C'est la première fois qu'un milieu multisectoriel s'attelait collectivement à un projet d'accompagnement qui vise une solution plus large que celle que peut offrir le milieu communautaire. La réflexion sur le projet-pilote a été très active, mais s'est avérée complexe et s'est poursuivie tout au long de 2011-2012.

Le projet-pilote est en recherche de financement depuis l'année dernière. La recherche semble vouloir donner des résultats qui permettraient de mettre le projet en branle en 2013-2014. C'est pourquoi la table ne s'est réunie qu'une fois au cours de l'année.

Le CRADI est représenté à cette table par Djamilia Benabdelkader. Plusieurs organismes en DI-TED y siègent également, dont ATEDM, l'AMDI et la Corporation l'Espoir.

### 4.4. L'emploi

C'est par la concertation que l'ensemble des partenaires montréalais s'activent pour favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées. En 1998, ils ont créé la table de concertation en emploi de Montréal. Le CRADI y participe depuis toujours pour représenter le milieu associatif en déficience intellectuelle. Au printemps 2009, est venu s'ajouter le comité sur la transition-école vie active (TÉVA). La TÉVA est devenue en effet un sujet de préoccupation et d'action dans tout le Québec, cette transition étant souvent le tremplin de l'intégration en emploi. Le CRADI y a été présent aussi depuis les débuts des travaux du comité TÉVA, avec un bref intermède assuré par le Regroupement pour la Trisomie 21.

En septembre dernier, lors de ses décisions de priorisation, le CRADI a décidé de garder un certain engagement, tant l'enjeu de l'emploi est important pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. En l'absence de disponibilité de la permanence, c'est madame Suzanne Beaulieu, contractuelle pour le CRADI qui apporte nos préoccupations en siégeant sur les deux instances de concertation.

### 4.4.1. Table emploi

En 2012-2013, la Table Emploi s'est réunie 4 fois. Cette table est coordonnée par l'OPHQ, SPHÈRE-QUÉBEC et la Direction régionale d'Emploi-Québec. Les 22 membres de cette table proviennent de secteurs différents. Des sous-comités ont travaillé 2 volets : La promotion et la sensibilisation auprès des employeurs et la **promotion et la sensibilisation auprès des personnes éloignées du marché du travail**. De plus, **8 activités de type formation** ont été présentées aux membres. Ces présentations ont servi à donner entre autres de l'information sur les SARCA (Services d'Accueil de Références et d'Accompagnement) offerts par les commissions scolaires. Une présentation de SPHÈRE-QUÉBEC a permis de connaître le guide : « Travailler à mon compte, j'y réfléchis! ». CAMO a présenté sa formation offerte aux employeurs : « Gestion de la diversité ».

En avril dernier, la Table Emploi a aussi été consultée par le CAMO-PH lors de l'événement « La stratégie nationale, 5 ans plus tard... »

### 4.4.2. Comité TÉVA

En 2012-2013, le comité régional TÉVA s'est réuni 6 fois. Vingt-deux (22) membres en provenance d'une grande diversité de secteurs tels qu'éducation, santé et services sociaux, emploi, loisirs, milieu associatif et concertation intersectorielle composent ce comité.

Très active, cette table a développé un outil promotionnel expliquant le fonctionnement de la TÉVA. Présenté de façon conviviale sous forme de **napperon**, cet outil est aussi accompagné d'un diaporama explicatif. Il est également disponible en anglais. De plus, diverses discussions sont amorcées concernant les jeunes qui ne se dirigeront pas vers le marché de l'emploi. Deux comités de travail relevant de la table TÉVA ont spécialement travaillé sur la **mobilisation des CSSS et des CRDITED à la TÉVA**. Un **guide-répertoire** est en voie d'être produit afin de mieux outiller les répondants TÉVA. Il y a eu aussi **7 présentations spéciales** de différents partenaires. Ces présentations auront permis une meilleure connaissance de ce qui se développe dans les différents réseaux pour, entre autres, mieux former les jeunes. Pour ceux qui désirent en savoir davantage, toutes les présentations sont disponibles au CRADI.

La TÉVA propose une démarche proactive de transition entre l'école et la vie active. Bien appliquée par les différents partenaires de tous les réseaux, il ne devrait pas y avoir d'interruptions de services alors que les besoins des jeunes seront beaucoup mieux ciblés. Malheureusement, jusqu'à maintenant, beaucoup de jeunes, à leur sortie de l'école, se retrouvent en liste d'attente pour des services d'intégration au travail. Nous poursuivrons nos travaux sur cette table, pour y demeurer vigilants et aussi nous inscrire dans une démarche positive de recherches de solutions.

### 4.4.3. Conclusion sur la participation à ces deux tables

Siéger sur ses tables de concertation nous permet de voir les efforts consentis par plusieurs groupes afin d'améliorer l'accessibilité à l'emploi pour les personnes handicapées. Dans le secteur de la déficience intellectuelle, il reste encore beaucoup à faire pour faire reconnaître, à sa juste valeur, le travail que des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle effectuent sous forme de bénévolat ou de stages. Il faudra s'atteler à changer des paradigmes encore trop bien ancrés dans notre réseau.

### 4.5. Le transport

Le transport est un prérequis à toute activité de participation sociale. Actuellement, la STM investit énormément d'énergie à rendre son réseau régulier universellement accessible. Ce sont principalement ces deux raisons qui ont conduit le CRADI à garder un investissement important encore cette année dans le transport. Cependant, cette thématique comprend tellement de dossiers et de comités qu'elle exige un important investissement en ressources humaines, au-delà de ce que le CRADI peut fournir. Des représentations ont été faites auprès de la STM pour qu'elle contribue financièrement à la participation qu'elle exige du CRDI, à l'instar de ce que fait la Ville de Montréal. Nos démarches n'ont pas encore abouti.

Plusieurs organismes membres du CRADI participent activement aux diverses représentations et comités de travail, ce qui permet de répartir les responsabilités. Il n'en demeure pas moins que les organismes auraient besoin d'une meilleure concertation pour avoir un positionnement clair des associations sur plusieurs dossiers. L'expertise en accessibilité universelle, concernant le volet déficience intellectuelle a besoin d'être concentrée et développée pour que les organismes soient par ailleurs plus à l'aise dans leurs représentations.

Ceci étant dit, voici ce qui a été accompli au cours de l'année :

- ❁ La Joie des enfants (Montréal) inc. poursuit ses représentations au nom du CRADI au **comité d'admission de la STM** ainsi qu'au **comité usagers-transporteur**, et au **conseil d'administration du RUTA**. Merci à La Joie des enfants qui effectue ce travail depuis de nombreuses années.
- ❁ Le CRADI participe régulièrement aux travaux de la **table de concertation transport** qui s'est réunie à cinq reprises cette année pour traiter des points suivants : comité associatif en AU, AMT, guide de l'usager au transport adapté, recommandation sur l'accessibilité des autobus, tests terrain, SRB Pie IX, retour sur appel, fusion de la carte d'identité et la carte OPUS, terminus Lionel-Groulx, et Radisson, midibus électriques au réseau régulier, financement au transport adapté, porte-bagages en transport adapté, annulation massive lors de tempêtes de neige, accessibilité des points de vente de la STM, retard au transport adapté/déficience auditive.
- ❁ Cette année, le milieu associatif avait demandé l'instauration d'une habitude, celle de faire une **rencontre annuelle de mise à niveau sur l'ensemble des dossiers relatifs au transport**. Cette rencontre annuelle a eu lieu en septembre. Y étaient présent Lahssen Abbassi du CRADI et cinq membres du CRADI : l'APDITED, la Joie des enfants, ATEDM, l'Espoir et la Ressource.
- ❁ **Douze (12) comités** dont une partie est coordonnée par le RUTA ont travaillé les différentes problématiques. Ces comités alimentent les réflexions et permettent les décisions de la Table. Le CRADI a participé aux comités : projet signalétique dans le métro, refonte du site WEB de la STM. Les membres du CRADI : La Joie des enfants, l'Espoir, ATEDM, l'APDITED ont été présents au comité annulation massive lors des tempêtes de neige, et formation. Il va sans dire que le RUTA est présent sur les 12 comités.

- ⊗ Le **plan de développement en accessibilité universelle** a été adopté par la STM en mars 2012. Il a fait l'objet d'un lancement officiel le 7 juin, auquel le CRADI était présent.
- ⊗ Ce plan prévoit, entre autres, la création **d'un comité associatif en AU**. Celui-ci a été mis en fonction à l'automne. Le CRADI y représente la DI, le comité est l'interface entre la STM et le milieu associatif pour le dossier de l'AU au réseau régulier. Il met le développement des divers projets et travaux entrepris par la STM. Quelques réunions ont eu lieu depuis sa création, dont une présentation systématique de tous les travaux en cours.
- ⊗ En marge du comité associatif en accessibilité universelle et du comité service à la clientèle du CA de la STM, le **comité déficience intellectuelle** se centre sur les problématiques spécifiques à cette déficience et sur l'expertise que cela nécessite. Ce comité s'est rencontré à trois reprises pour parler de la vidéo sur la carte OPUS adoptée pour les personnes qui ont une DI, de la formation du personnel de la STM, de l'adaptation de l'information sur le renouvellement de la carte OPUS. Un représentant du CRDITED de Montréal y a fait une information sur la formation donnée aux usagers pour l'usage du transport en commun. Actuellement, le comité travaille à se définir un mandat et un plan d'action dans le but de travailler certaines problématiques particulières à la déficience intellectuelle.
- ⊗ Les travaux qui portent sur la **signalisation** sont en cours à la STM depuis 2011 et avaient commencé par une étude à la station Berri. Nous avons convaincu la STM de faire une étude plus spécifique sur les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle en rapport avec la signalétique. La première étape de recherche par le biais de photos montage a eu lieu en novembre 2011. La deuxième étape a eu lieu en juin 2012, avec des tests terrain aux stations Jean-Talon et Henri-Bourassa. Les résultats de cette recherche devaient orienter les décideurs de la STM sur les directions à prendre et les éléments à privilégier en matière de signalisation dans le métro. Une vingtaine de personnes ayant une déficience intellectuelle ont participé à ces tests. Merci aux organismes qui ont contribué à les recruter. La permanence du CRADI a elle-même été conviée à une rencontre terrain en compagnie de personnes ayant d'autres déficiences.



**Divers tests** ont eu lieu au cours de l'année pour répondre aux besoins de consultation de la STM, notamment pour la goulotte du métro de Longueuil, le SRB Pie IX, la station Lionel-Groulx, les tests de son, et la signalisation de la station Jean-Talon. Ici aussi la collaboration des groupes a permis de recruter des testeurs ayant une déficience intellectuelle. Notons que les personnes ayant une déficience intellectuelle des groupes du CRADI sont fières d'apporter leur contribution et le font avec beaucoup d'application.



Figure 6 La signalisation à la station Jean-Talon



### Simplification de l'information

Les travaux en vue de l'adaptation du site internet de la STM avancent lentement. Le CRADI a fait les représentations en lien avec la demande de la STM.

Par contre, la STM envisage un recensement de tous les documents mis à la disposition du public, ce qui permettra au CRADI de faire des recommandations sur les simplifications à faire.

La STM s'est lancée avec succès dans la simplification d'un document sur le renouvellement de la carte OPUS. Ceci lui a permis de s'initier aux façons de faire et aux processus à mettre en route pour arriver à une information plus accessible. C'est une première, qui, espérons-le, sera suivie d'autres. Il y a eu un lancement pour marquer ce 1<sup>er</sup> document simplifié en janvier 2013 avec la contribution des Compagnons de Montréal et de la Gang à Rambrou.



Figure 7 Comment remplacer la carte Opus?

### **Résultats**

#### **Au niveau de la STM et du milieu associatif**

- ☼ *Poursuite de la sensibilisation du personnel de la STM aux divers aspects de l'accessibilité universelle.*
- ☼ *Développement de l'expertise en accessibilité universelle pour la STM et le milieu associatif.*
- ☼ *Existence d'une interface plus efficace entre la STM et le milieu associatif par le comité associatif en accessibilité universelle.*

#### **Pour les usagers**

- ☼ *Amélioration de la signalisation en vue.*
- ☼ *Gains en qualité de service.*
- ☼ *Guide pour l'utilisation du transport adapté mis à jour.*
- ☼ *Premiers documents simplifiés.*
- ☼ *Possibilité de donner son opinion dans les projets.*

#### **4.6. Scène municipale et accessibilité universelle de l'information**

Ce dossier est resté très actif au CRADI parce que la Ville est un partenaire proactif dans le domaine de l'accessibilité universelle. Non seulement il sollicite le milieu associatif, mais il contribue au développement de l'expertise dans le domaine, en confiant au milieu des projets qui sont des leviers de développement. C'est au travers de ces projets que le CRADI développe son expertise en AU, plus particulièrement de la simplification des documents et des sites internet.

Dans cette thématique, le travail se poursuit :

- ☼ Au comité des partenaires Ville
- ☼ Dans les projets coordonnés par le CRADI
- ☼ Dans les projets coordonnés par le ROPMM auxquels participe le CRADI
- ☼ En partenariat avec Simplicom
- ☼ Dans le cadre du projet Liens.

### 4.6.1. Comité des partenaires Ville

⇒ Le **comité des partenaires Ville** s'est rencontré 8 fois au cours de l'année et est l'interface essentielle entre la Ville et le milieu associatif. Il poursuit ses activités de sensibilisation auprès des élus et des fonctionnaires de la Ville au regard de l'accessibilité universelle, il continue ses représentations pour assurer un financement récurrent pour le programme d'accompagnement en loisir, il accompagne les porteurs en accessibilité universelle dans la réalisation de leurs projets dans le cadre du plan d'action. Voici les dossiers où le comité s'est grandement investi cette année :

- Le CRADI a été présent lors de plusieurs **représentations auprès d'élus municipaux**
- et de directions des services de la Ville (Jocelyne-Ann Campbell, Émilie Thuillier, notamment).
- Le comité a analysé et sélectionné des projets pour l'enveloppe réservée au milieu associatif.
- Le comité a eu des échanges sur la formation des élus en l'accessibilité universelle, sur la concertation avec la démarche MADA, sur le plan de développement Montréal.



Figure 8 Comité des partenaires Ville

- À l'occasion de ses 10 ans, le comité a entamé une démarche de bilan, et de réflexion sur ses modes de fonctionnement. C'est le CRADI qui a reçu la responsabilité de soutenir la démarche.
- Il y a eu diverses représentations auprès des élus, fonctionnaires et de l'ombudsman concernant les enjeux majeurs que soulève le **Quartier des spectacles** en termes d'accessibilité et de sécurité. Nous avons participé à leur rencontre sur le monitoring du quartier des spectacles et une rencontre portant sur la signalisation extérieure des édifices de la Ville.
- Le comité a également accompagné les **travaux de préparation du plan triennal** en accessibilité universelle 2012-2014. Le plan a été adopté en novembre 2012.

### 4.6.2. Les projets du CRADI en accessibilité universelle

Le CRADI poursuit son projet « Pour des communications et des services municipaux accessibles aux personnes qui ont des difficultés de lecture ou des limitations intellectuelles » qui se scinde en 9 volets. Voici un résumé :

- **Direction du greffe**  
Mise à jour des « mesures spéciales » du guide de l'électeur en vue des élections de novembre.
- **Ombudsman de Montréal**  
L'Ombudsman de Montréal a entièrement réorganisé les contenus de son site internet afin d'augmenter l'accessibilité. Il y a eu une réorganisation des contenus de ce site, la simplification des informations et finalement la mise en ligne.

- **Chantier sur la démocratie**  
Nous avons simplifié le dépliant sur le droit d'initiative en consultation publique. Suite à la consultation sur la révision de la charte montréalaise en 2011, les modifications ont fait l'objet de simplification et le texte de la charte est maintenant en ligne sur le site internet et disponible en version papier.
- **Direction du développement culturel**  
Nous avons entrepris les travaux sur le circuit des œuvres d'art, prévus au plan d'action, par la mise sur pied d'un comité chargé de la conception du circuit. Les œuvres d'art ont été identifiées, l'évaluation architecturale et environnementale réalisée, les tests sur le circuit effectués, l'itinéraire tracé et les outils de communication préparés. La fin des travaux est prévue en 2013.

Parallèlement les bonifications ont été apportées au site internet de la culture, dont les photos des musées et festivals.

Figure 9 Circuit des œuvres d'art



- **Équipe E-cité :**  
Plusieurs projets ont concerné ce service : mise à jour de site internet, intégration de photos et fichiers audio, sondage pour connaître le profil des personnes ayant une DI qui fréquentent Accès Simple, début d'une recherche sur les habitudes de fréquentation d'internet par les personnes qui présentent une incapacité intellectuelle (qui finira au printemps 2013).
- **Direction des grands parcs :**  
L'adaptation des contenus des informations des 17 grands parcs sur le site internet est terminée  
Les photos à ajouter à ces contenus ont été identifiées. Projet à poursuivre en 2013.
- **Service des incendies de Montréal (SIM) :**  
Le CRADI coordonne un comité dont le mandat est d'accompagner ce service dans la réalisation d'une nouvelle version standard d'un formulaire d'inscription et dans la production des médias substitués. En 2011, le Service du SIM a réussi à travailler avec tous les partenaires et a produit la version standard du nouveau formulaire. L'année 2012 devait être consacrée à la production des médias substitués, travaux qui ont pris du retard suite à des changements de personnel.

### **Office de consultation publique de Montréal**

Adaptation du dépliant de présentation de l'Office, et mise en ligne sur le site de l'OCPM. Idem pour le code de déontologie de l'OCPM.

### **Bilan de 10 ans d'accessibilité universelle**

Ce projet concerne l'ensemble du comité des partenaires et a été coordonné par le CRADI; organisation de journées de réflexion sur le mandat, la composition et le fonctionnement du comité des partenaires. En plus, ébauche d'un dépliant pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'accessibilité universelle.

En pièce jointe du rapport d'activités, on pourra lire le rapport plus détaillé du CRADI déposé à la direction de la diversité sociale. Le rapport sur le profil des personnes ayant une déficience intellectuelle qui fréquentent Accès Simple est disponible sur le site internet du CRADI.

### 4.6.3. Projets coordonnés par le ROPMM auxquels participe le CRADI

Le CRADI a un engagement actif au sein de deux projets coordonnés par le ROPMM : comité de suivi sur le plan de transport et **comité sur les communications municipales**. L'objectif de ce dernier comité était d'élaborer un guide d'application d'une communication accessible. En 2011-2012, les regroupements régionaux avaient adopté une première version d'un guide pour les documents écrits. Une version plus élaborée devait suivre. En fait, à l'été 2012, AlterGo et le ROPMM diffusaient un guide des outils de communication accessible et inclusif, guide qui visait plus large en termes de médium utilisé et qui englobait les consignes concernant les documents écrits. Comme le contenu du guide n'était pas à la satisfaction de tous et qu'il vise plus large, il est encore en discussion.

#### **Résultats**

##### **En termes de résultats**

- ☼ *Les travaux d'accessibilité se consolident avec plusieurs services de la Ville. On a une meilleure définition des mécanismes de travail.*
- ☼ *Un nouveau service qui se met au goût de l'accessibilité : l'OCPM.*
- ☼ *De nouveaux projets réalisés : circuit des œuvres d'art.*
- ☼ *La poursuite de l'expertise en site internet Accès Simple.*
- ☼ *Un nouveau plan d'action 2012-2014 qui inclut plus de 400 mesures.*

### 4.6.4. Partenariat Simplicom-CRADI

Le CRADI et Simplicom continuent à consolider leur structure de fonctionnement commune. Ces deux instances travaillent conjointement dans les travaux d'adaptation en langage simplifié. Le CRADI continue à jouer son rôle de service-conseil dans le cadre des travaux d'adaptation, ce qui représente une charge de travail importante puisque la demande d'adaptation de documents est croissante. Le CRADI intervient au départ avec son analyse des textes standards afin de retenir les informations à adapter en fonction des besoins des gens qui vivent avec une déficience intellectuelle. Il revient par la suite, pour valider l'ensemble de l'adaptation. Nous avons jugé que cette organisation est encore nécessaire dans la majorité des cas et se devrait d'être intégrée dans le plan d'action du CRADI et idéalement être rattachée à un budget. De par son implication dans le travail d'adaptation, le CRADI continue de développer son expertise en matière d'adaptation en langage simplifié.

De son côté, Simplicom fait de plus en plus de simplification et bonifie toujours plus son offre de services en donnant des formations, mais surtout en expliquant à l'ensemble des partenaires en quoi consiste le texte simplifié et comment y arriver.

Le travail de collaboration CRADI/Simplicom a dû s'adapter à l'arrivée d'un nouvel employé au CRADI, chaque collaboration étant teintée par ses auteurs.

En prime, Simplicom et le CRADI se sont associés pour **deux présentations**, l'une au colloque de l'IQDI, l'autre au colloque de l'AUTAL où nous avons pu rejoindre des acteurs de la scène municipale et en transport.

### 4.6.5. Le Projet Liens

Le CRADI contribue au Projet Liens depuis 2005. Les activités ont été les suivantes :

Nous avons participé de façon active aux travaux du **Comité de coordination du projet Liens** composé du CRADI, du ROPMM, d'AlterGo et de la coordinatrice du projet. Le Comité définit les grandes orientations et assure la bonne marche du projet. Nous avons participé à neuf rencontres du comité de coordination. De plus, nous avons eu une rencontre d'une journée pour produire le plan d'action 2013-2014, deux rencontres préparatoires à l'évaluation par Centraide.

#### Activités de formation

- ⊗ Juillet 2012 : rencontre d'évaluation de la formation 2010-2011 (la 2<sup>e</sup> cohorte d'émissaires) ayant débouché sur des recommandations.
- ⊗ Juillet à septembre : élaboration du plan de formation 2012-2013 pour la 3<sup>e</sup> cohorte d'émissaires
- ⊗ Recrutement de la 3<sup>e</sup> cohorte (septembre, octobre 2012).



Figure 10 Projet Liens

- ⊗ Cette année, treize personnes se sont inscrites à la formation et 10 ont complété l'ensemble de la formation **du Projet Liens**. Huit séances de formation ont eu lieu. Les personnes participantes ont été introduites au concept d'empowerment individuel et collectif. Elles ont acquis des connaissances sur la préparation de dossiers en vue de présentations à effectuer en public. Elles ont eu l'occasion de présenter leurs dossiers préparés en équipe dans le cadre de représentations formelles auprès de diverses instances. Le Comité de coordination a remis des attestations aux dix personnes qui ont terminé la formation pour souligner leur accomplissement. Deux nouveaux partenaires de formation se sont associés au projet, soit le Centre St-Pierre et AlterGo formation. Tous les documents de formation ont été transcrits en braille ainsi qu'en langage simplifié et remis aux participants sous forme d'un guide. De même, les participants qui en avaient besoin ont bénéficié de services d'accompagnement.

### Le réseau de l'accessibilité universelle

- ⊗ L'objectif de cette formation est de favoriser la prise de parole des émissaires du réseau de l'accessibilité universelle sur la scène municipale et de promouvoir l'accessibilité universelle dans le milieu. Pour ce faire, le projet Liens aide les émissaires à s'organiser.
- ⊗ En 2012, le projet Liens s'est doté d'une structure de travail en dehors des formations pour soutenir et encadrer les émissaires (ceux de la 3<sup>e</sup> cohorte, mais aussi des cohortes précédentes). Cette structure offre des rencontres de préparation, de répétition des représentations à faire. Neuf rencontres ont eu lieu qui ont permis de soutenir 12 représentations sur la scène municipale (consultations publiques, conseil de Ville, consultation populaire, communication avec les fonctionnaires).

### Communications

L'objectif est autant d'informer les partenaires extérieurs, que d'engager davantage les membres du projet Liens et des regroupements : rédaction d'articles à insérer dans les journaux des partenaires, mise en place d'un nouveau site web, diffusion de communiqués.

### Gouvernance

- ⊗ Nous avons participé aux travaux visant à formaliser une **entente de partenariat** qui décrira les rôles et les responsabilités de chaque partenaire du projet Liens à savoir le CRADI, le ROPMM et AlterGo. À cette fin, le Comité de coordination a engagé une conseillère en évaluation et gouvernance. Le plan de travail comprenait deux volets : l'animation d'une réflexion collective sur le mode de gouvernance et l'élaboration d'une entente de partenariat liant les trois organisations partenaires.
- ⊗ Nous avons validé le rapport des entrevues de la consultante, ce qui a permis d'entamer la discussion sur la gouvernance; les éléments de cette discussion devaient servir de trame de fond à l'entente. Une entente de partenariat préliminaire fut produite à l'été 2012. Les travaux ont été interrompus pour permettre l'évaluation du projet par Centraide, évaluation qui devait conduire à la fin du projet Liens.
- ⊗ Nous avons participé au **travail d'évaluation** qui s'est concentré sur le réseau de l'accessibilité universelle (RAU). Une conseillère a été engagée pour réaliser le travail d'évaluation du RAU. Elle a proposé une démarche d'évaluation participative. Les étapes de détermination des objectifs, cueillette des données et rencontre de bilan collectif se sont succédé de juillet à décembre 2012. Le rapport final d'évaluation a été adopté par le comité de coordination en février 2013. Il comprend des recommandations pour un meilleur fonctionnement du réseau.

### **Résultats du projet Liens**

- ☼ *Une troisième cohorte formée à l'accessibilité universelle et à la représentation municipale*
- ☼ *Un programme et des outils de formation maintenant arrivés à maturité.*
- ☼ *Un réseau d'émissaires qui commence à être mieux organisé et productif. Douze représentations faites dans le champ municipal.*
- ☼ *Une gouvernance plus rodée; divers comités incluant une pratique d'empowerment des membres.*
- ☼ *Un site internet mis en ligne.*
- ☼ *Nous croyons que le projet avait réussi à combler certaines lacunes et arrivait à une certaine maturité qui permettait d'escompter des résultats proches.*
- ☼ *Des questionnements sur la façon de faire avec les émissaires ayant une déficience intellectuelle pour accroître leur empowerment et mieux les soutenir. Le projet n'a pas permis d'aller jusqu'au bout des constats.*

Nonobstant, le fait que le projet Liens ait réussi à performer cette année dans les objectifs qu'il s'est donné, Centraide a décidé de mettre fin au projet. À ses yeux, celui-ci ne constituait pas un levier suffisant pour dynamiser le milieu.

Bien que le projet Liens ait eu un impact sur les membres de nos membres, et ait grandement contribué à diffuser la vision de l'accessibilité universelle, nous croyons qu'il a été lâché prématurément pour pouvoir survivre sans ressource qui s'y consacre. Il est permis, mais difficile d'espérer qu'il pourra continuer à produire des effets dans le futur.

On trouvera un excellent rapport d'activités du projet Liens en pièce jointe au rapport d'activités du CRADI.

### 4.7. Accueil et traitement dans le système judiciaire

En mai, la table de concertation pour un traitement juste et équitable des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système de justice pénale de la région de Montréal a réussi à publier une **entente de collaboration**.

Cette entente fournit aussi le cadre de ce que seront les travaux ultérieurs : formation, prévention, harmonisation et arrimage des pratiques. Ce sont là les thèmes retenus pour le **plan d'action 2011-2014** que la table a élaboré suite à l'adoption de l'entente.

L'engagement du CRADI cette année s'est concrétisé de trois façons :

- ✿ Participer aux rencontres de la table jusqu'en septembre 2013 (contribution à la diffusion de l'entente).
- ✿ Participer à un atelier intersectoriel d'échange sur les pratiques en juin 2012.
- ✿ Participer à une rencontre provinciale de consultation organisée par l'OPHQ en avril 2012, portant sur les obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans le système judiciaire, ceci dans le but d'alimenter les réflexions du comité interministériel.

Comme nous l'avons dit au début de ce rapport, le CRADI a cessé tout investissement dans ce dossier à compter de septembre. On notera que le CRADI était le seul membre de cette table à avoir été présent dès ses débuts.

### 4.8. Arts et culture

Le CRADI continue de faire la promotion des activités culturelles et artistiques.

- ✿ Il suit le travail des Muses et l'encourage. Un organisme unique en son genre au Québec qui a fait ses preuves en ce qui concerne la formation d'artistes professionnels.
- ✿ Il a fait la promotion de spectacles professionnels et d'expositions où sont mis en valeur des artistes ayant une déficience intellectuelle.
- ✿ On en parle aussi dans l'Infocradi, rubrique « Arts et culture ».
- ✿ Le CRADI participe aussi à l'événement « D'un œil différent » ce qui met en valeur les talents artistiques des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les communications sont un outil en appui à la mission voire un élément de l'infrastructure. Le départ de la responsable des communications au CRADI crée un vide d'expertise. Communiquer prend aussi du temps, les activités de communication se sont trouvées affectées par l'absence de remplacement de ce poste. Le travail a porté sur les éléments suivants :

### 5.1. Infocradi

Nous avons réussi à produire deux numéros d'Infocradi, l'un en juin 2012, l'autre en janvier 2013. Au passage, signalons que l'Infocradi a donc été produit pour une vingt et unième année.

Pour l'édition de janvier 2013, en raison de l'effectif réduit de l'équipe, nous avons mis à contribution des ressources extérieures. Hélène Morin a accepté d'assurer encore la coordination de la publication, Annabelle Petit a fait la mise en page et de nombreux membres ont contribué à la production des articles.

Fait à noter également, une augmentation notoire du nombre de participants à la rédaction : ce sont douze personnes en dehors de la permanence du CRADI qui ont contribué à l'écriture du dernier numéro.

### 5.2. Petit infocradi

Ce bulletin a pour but de donner des nouvelles rapides entre deux parutions de l'Infocradi. Il se présente sous la forme de flash d'information.

La production de ce bulletin a été grandement affectée par le départ de la responsable des communications. Nous n'avons produit que 4 bulletins (avril, juin, septembre et décembre).

Cela questionne la façon dont le CRADI garde des liens d'information efficace avec ses membres.



Figure 11 L'Infocradi

### 5.3. Site Web

À part le fait d'y introduire quelques textes, rien n'a été fait, lié à un manque de temps essentiellement, et ce, bien que les membres aient souhaité que cette activité soit priorisée. Nous ne sommes pas sans savoir que le site est la vitrine du CRADI.

### 5.4. SQPH

Le CRADI s'est mobilisé le 6 juin 2012 afin de participer activement à l'activité « **Différents comme tout le monde** » organisé par SOS dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Plusieurs membres du CRADI ont participé à la journée et l'événement a attiré beaucoup de monde. Deux membres du CRADI étaient fortement associés à la préparation de l'activité, soit J'me fais une place en garderie et l'AMDI. Moelle épinière et motricité Québec et le Mouvement PHAS ont aussi participé au comité organisateur.

D'année en année, l'événement rejoint davantage d'artistes qui donnent de leur temps et de leur implication. Le public s'est élargi. L'événement se tient sur la place Émilie-Gamelin, un lieu de passage très visité à midi. 4000 à 5000 personnes ont fréquenté le site au cours de l'événement. Quinze organismes et une quarantaine de bénévoles ont participé. L'animation a été faite par l'acteur Vincent-Guillaume Otis.



Figure 13 Pierre Cadieux et Mathieu Zaloom lors de la SQPH



Figure 12 Photo de la SQPH, Marianne Dupéré en gros plan

L'événement demande tout de même un gros investissement de la part des organisateurs, notamment pour Sans oublier le sourire, qui dispose d'une infrastructure d'organisme encore très légère.

Finalement, SOS a bien voulu se charger pour une cinquième fois de l'événement. Diverses demandes de financement ont été faites avec succès, ce qui promet une édition 2013 très intéressante.

### ***Résultats de l'événement « Différents comme tout le monde »***

- ♻️ *4000 personnes sensibilisées*
- ♻️ *15 organismes participants*
- ♻️ *Des artistes de plus en plus nombreux s'associent*
- ♻️ *L'événement répond à l'objectif de sensibilisation à la différence*

Merci à SOS pour son engagement.

### **5.5. SQDI**

Le CRADI a participé à cet événement annuel en faisant circuler l'information sur les événements à l'intérieur de son réseau de membres ainsi qu'en direction de ses partenaires.

Le CRADI fait la promotion des événements organisés par ses membres.



Figure 14 Affiche D'un œil différent

La permanence a été présente lors du lancement le 6 mars de l'exposition d'Un Œil différent à l'Écomusée du Fier monde, sous la coordination de l'AMDI.

#### **5.6. Projet V, v pour visibilité**

À l'automne dernier, l'AMDI, la corporation l'Espoir, le Parrainage civique Montréal bâtissaient un projet conjoint, financé par Centraide, qui vise la sensibilisation de la population à la cause de la déficience intellectuelle, afin de démontrer le potentiel de ces personnes, et à plus long terme, favoriser leur participation sociale.

Le projet est mené par ces trois organismes. Cependant vu qu'il nécessite la collaboration du plus grand nombre possible d'organismes, et qu'il est souhaitable que le message porté fasse l'unanimité dans le milieu, nous avons pris soin de favoriser la diffusion de l'information sur le projet (Infocradi, janvier 2013) et la participation des membres aux activités du projet. En ce sens, nous avons renforcé les appels à la collaboration.

Ce dernier aspect des activités du CRADI comporte toutes sortes d'activités intimement reliées à sa fonction de regroupement, et toutes orientées sur le soutien et le développement des membres.

### 6.1. Le CRADI, espace de soutien aux membres

Avec le désengagement du réseau de la santé et des services sociaux, les exigences des bailleurs de fonds et le développement des équipes de travail, les organismes sont confrontés plus que jamais à des problèmes difficiles à résoudre, et font appel au CRADI pour une aide ou un échange de point de vue. Ainsi, nous sommes intervenus aux côtés, des Muses et de la Gang à Rambrou pour des demandes au PSOC. Nous avons rencontré les organismes à l'arrivée d'une nouvelle direction (Regroupement pour la Trisomie 21, etc.). L'AMDI, la Corporation l'Espoir et le Parrainage civique Montréal, ont organisé cette année encore un « speed dating » dont l'objectif est de favoriser le réseautage des membres, initier les nouveaux venus aux activités des organismes et permettre aux nouveaux projets d'être connus. Le CRADI participe à cette activité et en profite pour constater l'état du réseautage.

### 6.2. Le CRADI au côté des beaux événements organisés par les membres et autres organismes

Sans être présent à toutes les activités, le CRADI est fier de s'associer aux réalisations de ses membres, dont certaines sont porteuses de messages stimulants. Cette année, le CRADI a participé au 30<sup>e</sup> du Prolongement à la Famille et de Société Logique, à l'activité D'un œil différent organisée par l'AMDI lors de la Semaine de la déficience intellectuelle, à l'ouverture du Café Jarry, deuxième du Parrainage civique les Marronniers, aux expositions de Compagnons de Montréal, au 5 à 7 du comité des usagers du CRDITED de Montréal; il a fêté également les 20 ans du RIOCM un partenaire important pour le CRADI et ses membres.



Figure 15 30<sup>e</sup> anniversaire d'Un Prolongement à la Famille

Le CRADI a été présent à la soirée sur la défense des droits organisée par le Parrainage civique Montréal, un bel exemple d'éducation populaire efficace avec les personnes ayant une déficience intellectuelle.

### **6.3. Le CRADI, un membership stable**

Le CRADI compte toujours 31 membres. Toutefois un membre s'est retiré, le Mouvement des personnes d'abord de Montréal. Nous en sommes affectés. Un autre plein d'enthousiasme s'est ajouté : la Gang à Rambrou.

### **6.4. Le comité dynamisme des organismes communautaires (CDOC)**

Ce projet destiné à travailler la gouvernance des organismes et financé par Centraide avait pris fin en septembre 2011. On se rappellera que le CRADI a, par la suite, fait l'objet d'une poursuite judiciaire, de la part du chargé de projet suite à la rupture de son contrat. Comme pour tout règlement intervenu, une entente de confidentialité a été signée et les parties se sont engagées à ne pas divulguer le contenu de la transaction. Le litige s'est réglé en mai 2012 dans des conditions que le conseil d'administration a jugées satisfaisantes pour le CRADI.

Il restait au CRADI et à ses membres à faire un bilan et réfléchir si une suite devait être donnée, puisque les questions relatives à la gouvernance des organismes sont toujours là. Une rencontre demandée par Centraide en septembre dernier n'a pas eu lieu. Suite à quoi, Centraide a pris d'autres directions pour le financement de ses projets. Pour les membres, l'histoire du CDOC laisse un goût de « pas fini » « pas clair ».

### **6.5. Le CRADI, comme représentant du secteur de la déficience intellectuelle au comité de liaison Agence/SSS/CSSS/OC**



Le comité travaille divers dossiers en rapport avec le cadre de référence régional qui lie le réseau de la santé et des services sociaux au milieu communautaire. Cinq rencontres du comité ont eu lieu. En outre, plusieurs sous-comités préparent les dossiers avant qu'ils soient soumis à discussion.

- ❁ Les dossiers qui ont été discutés sont les suivants : rapport de consultation de la DSP et partenariat en santé publique à Montréal, critères d'exclusion des organismes communautaires, mécanisme de reconnaissance, mécanisme de gestion des mésententes, application du cadre sur le terrain, soutien communautaire en logement social, comité de révision, portrait des organismes communautaires. Ainsi que pratiqué auparavant, les regroupements sectoriels ont demandé à rencontrer la direction de l'Agence pour faire le point sur l'évolution de leurs revendications. Ceci a lieu le 7 décembre 2013.
- ❁ L'Agence a organisé des rencontres de tous les groupes communautaires pour leur expliquer leur fonctionnement avec la **nouvelle convention** qu'ils devront signer. Elle a demandé la présence des regroupements et sollicité de leur part une courte présentation, ce dont le CRADI s'est acquitté.
- ❁ En 2011, les regroupements avaient demandé à monsieur Levine que soit créé un projet pour travailler à une étude des besoins du milieu communautaire. Cette étude devait servir d'argumentaire pour la région de Montréal afin de parler financement du milieu communautaire.  
  
L'Agence a dégagé un petit financement pour mener à bien une étude en ce sens. Le RACOR en santé mentale a été mandaté pour administrer le déroulement de cette recherche supervisée par un comité de 6 personnes issu du comité de liaison Agence/CSSS/organismes communautaires. La Santé publique est associée à ces travaux.  
  
L'étude permettra de mieux connaître l'apport des organismes communautaires, de favoriser une meilleure connaissance des particularités sociodémographiques de Montréal et des besoins auxquels ils ne peuvent répondre.  
  
À l'hiver 2012, le CRADI avait sollicité ses membres afin qu'ils remplissent le sondage : 52 % des groupes du CRADI ont bien voulu répondre, ce qui en fait un des plus forts taux de réponse parmi les différents secteurs. Par la suite ont eu lieu des focus groupes. Le CRADI a animé celui concernant les organismes de personnes handicapées. Puis les regroupements ont été interpellés pour valider l'analyse. Le rapport est présentement terminé (il y aura deux versions). On attend la décision du conseil d'administration de l'Agence pour le lancement et la diffusion.

- ✿ Pour s'arrimer avec le comité de liaison, les représentants des regroupements sectoriels se sont réunis en autant de fois. Le travail sur le portrait des besoins du milieu communautaire a pris une grande place dans les discussions. Les autres thèmes abordés sont essentiellement les mêmes que ceux du comité de liaison.

Il y a eu des discussions sur les parties du cadre de référence qui sont en transformation, notamment les critères d'admissibilité, d'analyse et d'exclusion (en autres sur le libellé relatif aux coûts associés aux activités et services).

### 6.6. Faciliter l'accès des membres au financement

- ✿ En février 2012, le MSSS a accordé, un **développement budgétaire non récurrent** pour les personnes handicapées de 8 millions \$ pour tout le Québec. Une portion de ce financement soit 134 800 \$ a donc été versée aux organismes communautaires montréalais des personnes handicapées. Selon les procédures prévues, le ROPMM et le CRADI ont dû s'entendre avec l'Agence sur une méthode de répartition. Compte tenu de la difficulté pressantie (délai non récurrent et pour diminuer les risques), nous avons opté pour une division la plus égale possible entre l'ensemble des membres. Les organismes ont montré beaucoup de souplesse dans la situation et ont tout fait pour donner les services avant le premier 1<sup>er</sup> mars et avant de recevoir l'argent. Pour diverses raisons, le MSSS a mis énormément de temps à verser l'argent, une situation que le CRADI a dénoncée à l'Agence et au MSSS. Le CRADI a donc fait un suivi de ce dossier jusqu'à réception de l'argent en octobre 2012.

- ✿ Le MSSS a versé un deuxième développement budgétaire pour 2013-2014. Une nouvelle fois le ROPMM et le CRADI se sont rencontrés avec le RIOCM et l'Agence pour s'assurer que les budgets sont distribués conformément au cadre de référence. Cet ajout d'argent très significatif a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration de l'Agence en janvier 2013.

- ☼ Finalement, pour la première fois, les organismes communautaires ont été admissibles à du **financement en soutien communautaire en logement social**. Le CRADI a été sollicité pour siéger sur le comité de sélection des projets. L'organisme Rêvanous a reçu un financement relié à cette partie de ses activités.

### 6.7. Participer aux activités du RIOCM

Le CRADI est membre de ce regroupement intersectoriel montréalais.

C'est d'abord à titre de partenaire que le CRADI interagit avec le RIOCM, notamment dans les travaux du comité de liaison avec l'Agence.

Cette année le RIOCM fêtait ses 20 ans. Plusieurs activités soulignaient cet événement, dont une fête en mai 2012 à laquelle la permanence du CRADI a participé :

Également, le RIOCM en a profité pour remettre à jour sa plateforme de revendications. Le CRADI a été présent lors de l'événement de réflexion et de positionnement final, une journée de réflexion bien animée et très constructive. La plateforme sera adoptée à l'automne 2013 lors de l'AGA.



Figure 16 Les 20 ans du RIOCM

### 6.8. Se mobiliser pour le communautaire

Cette année fut une année de mobilisation en faveur du rehaussement du financement des organismes, sous le thème « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire ».

Plusieurs événements ont eu lieu auxquels le CRADI a participé dont une manifestation le 12 novembre devant l'Agence et une autre le 9 février lors du Conseil national du Parti Québécois. L'arrivée d'un nouveau gouvernement a laissé entrevoir davantage d'ouverture aux demandes du milieu communautaire.



Figure 17 Mobilisation du 12 novembre 2012 : Thème « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire »

### **Résultats**

*Le groupe de travail MSSS/milieu communautaire amorce une démarche de réflexion et de recherche de solutions sur le financement du PSOC avec un objectif de résultat pour septembre 2013.*

*Les trois enjeux sont :*

- la contribution du MSSS à la consolidation des organismes communautaires,
- l'équité entre les organismes,

### **6.9. S'engager pour la survie des services publics**

Dans la mouvance du printemps érable, les organismes communautaires se sont interrogés sur leur rôle.

Le CRADI s'est associé à ces réflexions :

- Le 4 avril : journée organisée par la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, sous le thème de « l'État tombe ».



Figure 18 Journée du 4 avril contre la privatisation sous le thème « L'État tombe »

## ACTIVITÉS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

- ⊗ Le 15 mai : journée de réflexion au Comité social Centre-Sud sur le contexte social et l'apport du communautaire dans une éventuelle grève sociale. Deux cent cinquante personnes y étaient présentes de tous les secteurs communautaires. Divers leaders ont pris la parole sur le phénomène de grève, et sur les différentes mobilisations actives dans la population québécoise (étudiants, notamment) et dans le milieu communautaire.
- ⊗ Le 22 mai 2012 : les organismes communautaires manifestent en soutien aux étudiants.

Le climat social ayant quelque peu changé à l'automne, la mobilisation active s'est estompée. Mais les organismes communautaires sont tout aussi vigilants sur tout ce qui concerne la survie des services publics et doivent continuer leur réflexion sur le rôle qu'on veut leur faire jouer.



**Figure 19 22 mai 2012 Manifestation de soutien des organismes communautaires aux étudiants**

### 6.10. Témoigner notre reconnaissance au personnel

En septembre dernier nos collègues Marie-Claude Gagnon et Hélène Morin quittaient le CRADI.

En raison de son long engagement de 19 ans au CRADI, un hommage plus particulier fut fait à Hélène Morin lors d'une petite fête d'adieu le 16 octobre dernier. Ce fut l'occasion de l'honorer, et cela en présence de plusieurs partenaires et membres.



Figure 21 De gauche à droite Alain Germain, Sylvain Vallée, Pierre Berger et Hélène Morin



Figure 20 Hélène Morin et Édouard Descollines



Reseauter est une activité indispensable au CRADI; créer un réseau associatif fort, se concerter avec nos partenaires, autant d'activités qui visent le développement de la participation citoyenne des personnes ayant un trouble envahissant du développement ou une déficience intellectuelle.

## 7.1. Les tables sous-régionales en déficience intellectuelle

- ⊗ Jusqu'à présent, le CRADI participait aux **tables sous régionales du Nord et de l'Est**.
- ⊗ Depuis l'automne 2011, les membres des tables se questionnaient sur l'avenir des tables de concertation suite à la fusion des CRDITED.
- ⊗ Le printemps 2012 fut une période plus intense de concertation des tables sous-régionales est, nord et sud-ouest. De cette discussion, il ressortait que la Table du Sud ouest préférerait garder son identité tandis que les Tables de l'Est et du Nord fusionnaient. Ces deux tables seraient faites de partenaires locaux et sous-régionaux. Un projet de table régionale avec un mandat plus régional, mais en lien avec les tables sous-régionales et encore en gestation.
- ⊗ Depuis juin 2012, il y a donc une Table Nord-Est dont le premier travail a été de clarifier son mandat et son fonctionnement. La 1<sup>re</sup> rencontre officielle de la Table a eu lieu le 16 avril 2013.
- ⊗ Cette année, le CRADI a été présent pour participer à la réflexion sur la transition et parce que ces tables sont des lieux importants pour le réseautage et le travail vers la participation sociale. À l'avenir, il semble plutôt que sa place soit à la table régionale.

## 7.2. La concertation avec l'AQRIPH

L'AQRIPH rassemble la majorité des ROP du Québec. Le CRADI est en relation régulière avec ce regroupement, dont il est membre.

- ⊗ Il a participé à l'**assemblée générale annuelle** et aux **deux journées d'orientation** qui permettent aux ROP d'échanger sur les sujets qui ont été priorisés pour l'année.

- ❁ L'AQRIPH a priorisé cinq dossiers cette année qui ont été l'objet de travail plus approfondi : le travail (y compris les discussions sur la participation sociale), le financement des organismes de défense des droits, les services éducatifs, le soutien à la famille, le soutien à domicile
- ❁ Enfin, le CRADI donne une contribution particulière sur certains **comités** reliés aux dossiers prioritaires. Ainsi, il a été très actif dans le dossier socioprofessionnel. Il a participé de façon ponctuelle au comité soutien aux familles. Le dossier socioprofessionnel a été très actif au cours de l'année avec l'adoption d'une position qui a fait réfléchir nos partenaires et influence le ministère dans l'avancement des travaux. C'est ainsi qu'un comité interministériel va se mettre à l'œuvre. La mobilisation des parents dont les enfants quittent l'école sans qu'aucune solution ne leur soit proposée a incité le Ministère à mettre en œuvre de solutions faisant grandement appel au milieu communautaire, une solution qui satisfait les uns mais présente certains dangers.
- ❁ À l'occasion, le CRADI participe à des représentations de l'AQRIPH. Ce fut le cas cette année avec la visite aux attaché politique et chargé de dossier du ministre Régean Hébert, en début de mandat.

### 7.3. La concertation avec le ROPMM

Le ROPMM est, depuis de nombreuses années, le partenaire le plus proche avec lequel nous partageons, par ailleurs, des projets de concertation : PHAS et Liens. Nous sommes aussi en interaction plus serrée sur le comité des partenaires de la Ville et sur des projets Ville coordonnés par le ROPMM et le CRADI. Le ROPMM a traversé une période difficile avec l'absence du directeur à l'hiver 2013. Le ROPMM est en cours de planification stratégique. La collaboration avec le ROP roule donc sur des projets déjà anciens. Mais rien d'autre n'est prévu à brève échéance.

### 7.4. Concertation avec le RANQ

Cette année, le Regroupement des aidants naturels était en activité de tournée provinciale avec ses membres et partenaires pour échanger sur les besoins aidants (aînés et personnes handicapées). En mars, il a tenu une table ronde à Montréal plus spécifiquement avec les groupes de personnes handicapées. Le CRADI y était présent. L'objectif du RANQ est de sortir une plateforme de revendications à l'été 2013. Nous serons invités à nous associer aux revendications du RANQ.

### 7.5. Rencontrer notre député, Jean-François Lisée



En octobre dernier, le CRADI a été invité à la fête des bénévoles, initiée par le député de notre district. Nous en avons profité pour honorer notre bénévole de l'Année, monsieur Pierre Cadieux, pour sa participation active à l'événement « Différent comme tout le monde ». C'était en même temps le départ de Louise Beaudoin et l'arrivée de Jean-François Lisée.



Figure 22 Pierre Cadieux et les bénévoles avec le ministre Jean-François Lisée



En mars 2013, la permanence du CRADI rencontrait Jean-François Lisée pour un premier contact, une sensibilisation de ce dernier aux préoccupations des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un TED et à celles de leurs familles. Nous lui avons aussi demandé de l'aide, notamment en ce qui concerne le soutien financier du CRADI et la situation générale du financement des services de la région de Montréal.

### **7.6. Le CRADI et Centraide**

Le CRADI a toujours souhaité entretenir des liens avec Centraide. Ce dernier est le bailleur de fonds d'un tiers des organismes membres du CRADI. Le CRADI a toujours soutenu les organismes qui le désiraient dans leurs activités destinées à prendre les tournants souhaités par leur bailleur de fonds.

Centraide s'est aussi appuyé sur les connaissances du CRADI avant d'établir son portrait du milieu des personnes handicapées. Le CRADI constitue pour Centraide un pôle d'information. Dernièrement Centraide a financé trois projets, dont les regroupements régionaux étaient fiduciaires, avec l'espoir que ceux-ci serviraient de levier de mobilisation pour le milieu de la déficience.

Centraide a mis fin à deux de ces trois projets, ceux-ci n'ayant pas répondu à ses attentes. Ceci a fait revoir à Centraide son orientation de s'appuyer sur les regroupements pour dynamiser le milieu. Son choix se porte maintenant sur un soutien direct aux organismes qui présentent des projets mobilisants pour le milieu.

Après les difficultés liées au CDOC, il n'y a pas eu de réunion cette année sollicitée par Centraide sinon les deux rencontres d'évaluation des deux projets Liens et PHAS pour lesquels Centraide a demandé la présence des membres du CRADI.

Le financement de Centraide comporte divers défis pour les organismes du milieu. Le CRADI est questionné par la direction que doit prendre la concertation avec Centraide.

### **7.7. Concertation avec le GDA (Groupe défi accessibilité)**

Cette année notre travail de concertation avec le GDA a été moins intense.

Par contre le GDA a installé un réseau de partenaires plus structuré en vue de proposer de nouveaux projets de recherche. Nous avons participé à leur demande de subvention au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Malheureusement, le projet n'a pas été retenu.

Nous avons passé déjà en partie sur ces projets au début de rapport d'activités en raison de leur impact majeur sur la vie du CRADI actuellement.

### 8.1. Gestion de l'organisme

L'équipe de travail au cours de l'année a été constituée des personnes suivantes :

- ⇒ Hélène Morin, responsable de la communication et chargée de dossiers d'avril 2012 à septembre 2012 (3 jours/sem)
- ⇒ Lahssen Abbassi, chargé de projet (toute l'année 5 jours/sem)
- ⇒ Marie-Claude Gagnon : chargée de dossier (septembre 2012 (2 jours/sem)
- ⇒ Sylvie Raymond, secrétaire, (toute l'année 5 jours/sem)
- ⇒ Thérèse Colin, coordonnatrice (toute l'année 5 jours/sem)



**Figure 23** En haut de gauche à droite  
Sylvie Raymond et Thérèse Colin  
En bas : de droite à gauche : Hélène Morin et  
Lahssen Abbassi, Marie-Claude Gagnon étant  
absente

Nous avons travaillé avec plusieurs personnes contractuelles sur des projets particuliers, notamment.

- ⇒ Sonia Rioux, pour la métasynthèse sur le vieillissement des personnes ayant une déficience intellectuelle et pour le début des travaux sur l'appréciation du site WEB Accès Simple pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- ⇒ Suzanne Beaulieu, pour le portrait de la clientèle susceptible d'utiliser le site Accès Simple de la Ville de Montréal et pour siéger aux tables emploi et TÉVA au nom du CRADI.
- ⇒ Nous accueillons depuis mars 2013 un stagiaire, étudiant à l'université de Montréal; il est associé aux travaux du CRADI qui touchent à la participation citoyenne et la vie politique.
- ⇒ Diverses personnes pour l'infocradi de janvier 2013.

## **8.2. Vie démocratique**

- ⇒ L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 13 juin 2012.
- ⇒ Le conseil d'administration s'est rencontré six fois au cours de l'année pour gérer les affaires de la corporation et prendre les décisions qui s'imposent.
- ⇒ Les 31 membres ont été très actifs au cours de l'année et ont largement alimenté les réflexions et les mobilisations du CRADI. Il y a une excellente complémentarité des rôles. Les groupes sont de plus en plus appelés à avoir un ancrage local et certains le font très bien. En même temps, ils ont besoin de se rencontrer pour traiter des questions spécifiques reliées à la présence de la déficience.

Il y a donc pour eux un équilibre à trouver entre plusieurs appartenances. À ce niveau, chacun évolue à son rythme.





Ami du déficient inc.  
4960, 7<sup>e</sup> Avenue  
Montréal (Québec) H1Y 2M7

L'ARCHE-MONTRÉAL  
6115, rue Jogues  
Montréal (Québec) H4E 2W2

Association de l'Ouest-de-l'Île pour les  
handicapés intellectuels  
111, Donegani  
Pointe-Claire, (Québec) H9R 2W3

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle  
633, Crémazie Est, Bureau 100  
Montréal, (Québec) H2M 1L9

Association de parents pour la déficience intellectuelle et  
les troubles envahissants du développement (APDITED)  
3958, rue Dandurand, Local S2  
Montréal (Québec) H1X 1P7

Association Québécoise du Syndrome de Rett  
6525, chemin de la Côte St-Luc, app 602  
Côte St-Luc (Québec) H4V 1G5

Autisme et troubles envahissants du développement  
Montréal  
4450, St-Hubert, local 320  
Montréal (Québec) H2J 2W9

AVATIL INC.  
387, 40<sup>e</sup> Avenue  
Lachine (Québec) H8T 2E7

Centre Communautaire Radisson  
3800, Radisson, bureau 105  
Montréal (Québec) H1M 1X6

Le Centre Didache  
1871, boulevard Rosemont  
Montréal (Québec) H2G 1S7

Centre au puits  
7960, rue Marquette  
Montréal (Québec) H2E 2E9

Comité des usagers du Centre Miriam  
8160, chemin Royden  
Ville Mont-Royal (Québec) H2L 4G9

Comité des usagers du CRDITED de Montréal  
75, rue de Port-Royal Est, bureau 110  
Montréal (Québec) H3L 3T1

Compagnons de Montréal  
2602, Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1Y 1G5

Corporation L'Espoir  
55, Dupras, bureau 511  
LaSalle (Québec) H8R 4A8  
Tél. (514) 367-3757

Espace Multisoleil  
7378, rue Lajeunesse  
Bureau 205  
Montréal Québec H2R 2H8

La Gang à Rambrou  
3958, rue Dandurand, Local S2  
Montréal (Québec) H1X 1P7

J'me fais une place en garderie inc.  
5095, 9<sup>e</sup> Avenue,  
Bureau 202  
Montréal (Québec) H1Y 2J3

La Joie des Enfants (Montréal) inc.  
8520, St-Urbain  
Montréal, (Québec) H2P 2P3

Les Muses  
5017, rue St-Hubert  
Montréal (Québec) H2J 2X9

Maison Répit Oasis inc.  
2015, rue Holy Cross  
Montréal (Québec) H4E 2A4

La Maison de répit La Ressource  
208-2651, Crémazie est  
Montréal Québec H1Z 2H6

Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal  
5797, rue Hochelaga  
Montréal (Québec) H1N 1W6

Parrainage Civique Les Marronniers  
2590, rue Jarry Est,  
Montréal (Québec) H1Z 0A3

Parrainage Civique Montréal  
3740, rue Berri  
Bureau 282,  
Montréal (Québec) H2L 4G9

Regroupement des usagers du transport adapté et  
accessible de l'île de Montréal (RUTA)  
3800, Radisson, bureau 111  
Montréal (Québec) H1M 1X6

Regroupement pour la Trisomie 21  
3958, rue Dandurand  
Montréal (Québec) H1X 1P7

Sans oublier le sourire (S.O.S.)  
1700, rue Amherst  
Montréal (Québec) H2L 3L5

Solidarité de parents de personnes handicapées  
5095, 9<sup>e</sup> Avenue,  
Bureau 101  
Montréal (Québec) H1Y 2J3

Rêvanous  
10780, rue Laverdure, local 307  
Montréal (Québec) H3L 2L9

Un Prolongement à la Famille de Montréal  
1691, boul. Pie IX local S21  
Montréal (Québec ) H1V 2C3

COMITÉS DU CRADI		
	Conseil d'administration	Comité stratégie santé, santé services sociaux
<b>Responsable dossier au CRADI</b>	Thérèse Colin	Thérèse Colin
	<b>Associations</b>	
ADMI		
L'Arche		
Ouest de l'île		
Association québécoise du syndrome de Rett	Yvon Desgroseilliers	Sandra Chism
AMDI		Christine Fortier
APDITED		Hélène Morin
ATEDM	Guillaume Lahaie	
Avatil		
Centre Didache		
Centre aux puits		
Centre communautaire Radisson		
Comité des usagers du CRDITED de Montréal		Robert Bousquet
Comité des usagers du centre Miriam		
Compagnons de Mtl		Delphine Ragon
Espoir		Claudia Laplante
Espace Multisoleil		
La Gang à Rambrou		Suzanne Beaulieu
JMPG		
Joie des Enfants		
OASIS	Céline Mercier	
La Maison de répit la Ressource		



Tables de concertation auxquelles le CRADI participe			
NOM DES COMITÉS	PHAS	Emploi	Comité TEVA
<b>Coordination de la Table</b>	PHAS (grand comité et autres comités)	OPHQ	Engagement jeunesse
<b>Responsable du dossier au CRADI</b>	Thérèse Colin	Hélène Morin puis Suzanne Beaulieu	Suzanne Beaulieu
<b>Associations</b>			
Membres du CRADI	Solidarité de parents		
	ATEDM		
	AMDI		
	Parrainage civique Montréal		
	Comité des usagers CRDITED de Mtl		
	J'me fais une place en garderie		
Autres représentants	ROPMM	ROPMM, RACOR	CS
	Ex æquo	SSMO	Engagement jeunesse
		CQEA chapitre Montréal	CSSS
	Association Dysphasie +	MELS — direction régionale	CRDITED
	AQRIPH	Syndicats	CRDP — Marie-Enfant
	AQIS	Hôpital L-H Lafontaine	MELS (direction régionale)
	COPHAN	Emploi-Québec – Direction de la planification – Service aux entreprises	Agence SSS
	Hélène Morin (parent)	Association multi-ethnique	MESS (direction régionale)
	Djamila Benabdelkader (parent)	SPHÈRE-Québec — CAMO	Sphère-Québec
	Mathieu Noël (personne déficiente motrice)	OPHQ, CRDI — CRDP	OPHQ
		Services Canada	ROPMM — RACOR
		Comité santé mentale et travail	Action main-d'œuvre
		CRÉ	Ville de Montréal
		Engagement jeunesse	

TABLES DE CONCERTATION AUXQUELLES LE CRADI PARTICIPE			
NOM DES COMITÉS	Accompagnement	Transport	Justice
<b>Coordination de la Table</b>	PIMO	RUTA	OPHQ + l'Intégrale + SCQ
<b>Responsable du dossier au CRADI</b>	Djamila Benabdelkader	Lahssen Abbassi	Thérèse Colin jusqu'en septembre 2012
<b>Associations</b>			
Membres du CRADI	Solidarité de parents	Corporation L'Espoir (Martine Rainville)	ATEDM
	AMDI	Joie des Enfants (Caroline Lévesque)	
	Espoir	APDITED (Michèle Perreault)	
	ATEDM	RUTA (Lilia Ghariani + Christelle Labrecque)	
	APDITED	ATEDM (Geneviève Perras)	
Autres représentants	OPHQ	Membres du ROPMM	Police
	PIMO	OPHQ	Association des services de réhabilitation sociale du Québec
	ROPMM	AlterGo	Service correctionnel du Québec
	AlterGo	Table des aînés	OPHQ – UPS Justice
	Service bénévole de l'Est	Ex aequo (Marie Turcotte)	Curateur public – Agence SSS
	AQPA		CRDITED
	RAAMM		Aide juridique
	RAANM		Cour du Québec municipale
	Ex Eaquo		Service correctionnel canadien
	Table des aînés		CSSS (ouest de l'île et Pointe-de-l'île)
	Alliance 3 <sup>e</sup> âge		Plaidoyer victime – CAVAC
	CSSS Jeanne-Mance		
	CDEC Plateau Mont-Royal		

Tables de concertation auxquelles le CRADI participe	
NOM DES COMITÉS	Table sous-régionale du Nord-Est
<b>Coordination de la Table</b>	<b>CRDITED de Montréal</b>
<b>Responsable dossier au CRADI</b>	<b>Thérèse Colin</b>
	<b>Associations</b>
Membres du CRADI	AMDI
	Parrainage civique Montréal
	Un Prolongement à la famille
	Parrainage civique Les Marronniers
	Parrainage civique de l'Est
	Centre au puits
	APDITED, Les Muses
	Sans oublier le sourire
	Compagnons de Montréal
Autres représentants	OPHQ
	Action main-d'œuvre
	École Irénée-Lussier
	Université de Montréal
	Regroupement des écoles spéciales
	Centre jeunesse
	CSSS
	Association multiethnique
	Albert-Prévoist
	Centre François-Michelle
	Ville de Montréal
	Louis-H-Lafontaine

COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS (suite)					
NOM DES PROJETS	Comité des délégués du communautaire au comité régional de liaison	Comité régional de liaison Agence/CSSS/ Organismes communautaires	Comité régional de l'entente MELS-MSSS	Partenaires de la Ville de Montréal	STM — comité associatif en accessibilité universelle
<b>Leader du comité</b>	Coresponsabilité des organismes communautaires	Agence SSS	Agence SSS Direction régionale du MELS	Coresponsabilité des organismes communautaires	STM
<b>Responsable dossier au CRADI</b>	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Thérèse Colin	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
<b>Associations</b>					
Membres du CRADI			ATEDM (Carmen Lahaie)		RUTA
Autres représentants	ROPMM	Agence santé publique (3)	CSSS	Marie Turcotte (déléguée du communautaire à la Ville)	5 représentants d'autres déficiences
	RACOR	ROPMM	Agence SSS	AlterGo	Table des aînés
	RAPSIM	RACOR	Commissions scolaires	Société Logique	OPHQ
	COMACO	RAPSIM	OPHQ	ROPMM	Plusieurs STM
	RAFSS	COMACO	Centres de réadaptation	Ville de Montréal (Olivier Beausoleil)	
	RIOCM	RAFSS	DSP		
		RIOCM	CH		
		CSSS (3)	Direction régionale MELS		

COMITÉ DE TRAVAIL AVEC DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS (suite)			
NOM DES PROJETS	Groupe de travail transport STM — DI	STM — comité usager transporteur	CRDITED de Montréal #CRADI comité ressources résidentielles
<b>Leader du comité</b>	STM	STM	CRDITED de Montréal CRADI
<b>Responsable dossier au CRADI</b>	Lahssen Abbassi	Caroline Lévesque	Thérèse Colin
Membres du CRADI	RUTA (Lilia Ghariani)	RUTA	Un Prolongement à la Famille (Thierry St-Laurent et Rolland Garneau)
			SOS (Marianne Dupéré et Marc-Aurèle Quintal)
			Comité des usagers du CRDITED de Montréal (R. Bousquet)
Autres représentants	Marie Turcotte	5 représentants d'autres déficiences	5 représentants du CRDITED
	STM	Table des aînés	Danielle Gaudet (parent)
		OPHQ	
		Plusieurs STM	
		Un représentant SSS	

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS				
NOM DES PROJETS	Projet Liens	Projet Ville Soutien aux communications	Projet Ville Plan de transport	Projet Ville Service incendie Montréal
<b>Leader du projet</b>	ROPMM	ROPMM	ROPMM	CRADI
<b>Responsable dossier au CRADI</b>	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
<b>Associations</b>				
Membres du CRADI	Espoir du déficient		RUTA	
	APDITED			
	Joie des enfants			
	AMDI			
	J'me fais une place en garderie			
	Parrainage civique Montréal			
	Parrainage civique de l'Est			
	Centre communautaire Radisson			
	ATEDM			
	Centre Didache			
	RUTA			
	Parrainage civique Marronniers			
Autres représentants	AlterGo + associations loisir	RAAMM	Ex aequo (Luc Forget)	ROPMM (Serge Poulin)
	ROPMM + associations en DP	AlterGo	ROPMM	Ex aequo
		Ville de Montréal	RAAM (Yvon Provencher)	Ville de Montréal
		Ex Aequo	Ville de Montréal	SIM
		ROPMM		
		Table des aînés		
		CCSM		
		Société Logique		

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS				
NOM DES PROJETS	Projet Ville Continuité du partenariat Édimestre	Projet Ville Grands parcs site internet	Projet Ville Greffe	Projet Ville Office de consultation publique de Montréal
<b>Leader du projet</b>	CRADI	CRADI	CRADI	CRADI
<b>Responsable du dossier au CRADI</b>	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
	<b>Associations</b>			
Membres du CRADI				
Autres représentants	GDA	Ville direction des grands parcs	Direction du greffe	OMCP
	Ville :Service webmestre	Simplicom	Simplicom	Simplicom
	Simplicom			

PROJETS ET COMITÉS DE PROJETS				
NOM DES PROJETS	Projet Ville Ombudsman de Montréal – Site internet + adaptation vidéo	Projet Ville Chantier sur la démocratie	Projet Ville Site internet Phase 2 Direction du développement culturel	Projet Ville Direction du développement culturel Circuit des œuvres d'art
<b>Leader du projet</b>	CRADI	CRADI	CRADI	CRADI
<b>Responsable du dossier au CRADI</b>	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi	Lahssen Abbassi
	<b>Associations</b>			
Membres du CRADI				
Autres représentants	Ombudsman	Chantier sur la démocratie	Direction développement culturel	Société Logique
	Simplicom	Simplicom	Simplicom	ROPMM
				Ville de Montréal
				Simplicom

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Accompagnement	Corporation L'Espoir, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, et Solidarité de personnes handicapées
Alphabétisation	Un Prolongement à la Famille
Culture	Les Muses, La Gang à Rambrou
Développement personnel	Ami du déficient, Centre au puits, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Parrainage civique Montréal et Un Prolongement à la Famille
Informatique	Les Compagnons de Montréal et Un Prolongement à la Famille
Intégration en service de garde	J'me fais une place en garderie, Association de l'Ouest de l'île,
Justice	Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, (défense des droits) et Association de l'Ouest de l'île (défense des droits)
Loisirs et camps de jour	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Espace Multisoleil, Association de l'Ouest-de-l'Île, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Centre Didache, Les Compagnons de Montréal, Corporation L'Espoir, Un Prolongement à la Famille, La Joie des enfants (Montréal) inc., La Ressource et Regroupement pour la Trisomie 21

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Parcours vers l'emploi – employabilité	Avatil, les Compagnons de Montréal, Les Muses, Parrainage civique les Marronniers, Un Prolongement à la Famille, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, (défense des droits)
Parcours vers la participation sociale	L'Arche Montréal, Sans oublier le sourire, Centre communautaire Radisson, Les Compagnons de Montréal et Avatil
Parrainage	Parrainage civique Montréal, Parrainage civique Les Marronniers et Parrainage civique de l'Est
Participation sociale (au sens large)	L'Arche Montréal, Centre au puits, Les Compagnons de Montréal, Parrainage civique Les Marronniers, Parrainage civique Montréal, Parrainage civique de L'Est, Regroupement pour la Trisomie 21, Rêvanous et Un Prolongement à la Famille
Répit – gardiennage	Maison de répit OASIS, La Joie des enfants (Montréal) inc., Ami du déficient, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, La Ressource, Corporation L'Espoir Solidarité de parents de personnes handicapées, Association de l'Ouest-de-l'Île et Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
Sensibilisation et événements	Sans oublier le sourire, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Corporation l'Espoir, Parrainage civique Montréal, Association de l'Ouest-de-l'Île, Regroupement pour la Trisomie 21, Les Compagnons de Montréal, Les Muses et la Gang à Rambrou + un peu toutes les associations

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Services éducatifs – intégration scolaire	Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, (défense des droits)
Soutien en logement et ressources résidentielles, AVA	Rêvanous, Association de l'Ouest de l'île, Corporation L'Espoir, L'Arche Montréal, Avatil et Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (défense des droits)
Soutien et réseau pour les familles	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Espace Multisoleil, Association de l'Ouest-de-l'Île, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement, Syndrome de Rett, , Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Centre Didache, Comité des usagers du Centre de réadaptation Montréal, Comité des usagers du Centre Miriam, Corporation l'Espoir, J'me fais une place en garderie, La Joie des enfants (Montréal), Maison de répit OASIS, La Ressource, Regroupement pour la Trisomie 21, Solidarité de parents de personnes handicapées, Rêvanous et Un Prolongement à la Famille

CHAMP D'ACTIVITÉS ET D'EXPERTISE	ASSOCIATION
Soutien et réseau pour les personnes	L'Arche Montréal, Espace Multisoleil, Association de l'Ouest-de-l'Île, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Autisme et trouble envahissant du développement Montréal, Avatil, Centre communautaire Radisson, Centre Didache, Centre au puits, Comité des usagers du CRDITED de Montréal, Les Compagnons, Corporation L'Espoir, J'me fais une place en garderie, La Joie des enfants (Montréal) inc., la Gang à Rambrou, La Ressource, Les Muses, Parrainage civique de l'Est, Parrainage civique les Marronniers, Parrainage civique Montréal, Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal, Regroupement pour la Trisomie 21, Sans oublier le sourire, Rêvanous et Un Prolongement à la Famille
Stimulation précoce	Association de l'Ouest de l'île, Regroupement pour la Trisomie 21, Maison de répit OASIS
Transport	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (défense de droits) et La Joie des enfants (Montréal) inc. (défense de droits)
Viellissement	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, Centre au puits, Un Prolongement à la Famille, Les Compagnons de Montréal

**AVIS DU CRADI**

**Juin 2012** ⇒ Avis sur le projet de plan d'action municipal pour les aînés

**ÉTUDES DE RECHERCHES DU CRADI**

**Décembre 2012** ⇒ Portrait de la clientèle susceptible d'utiliser le site Accès Simple de la Ville de Montréal (avec la collaboration de Suzanne Beaulieu)

**Mars 2013** ⇒ Le vieillissement des personnes qui présentent une incapacité intellectuelle (par Sonia Rioux en collaboration avec le Curateur public du Québec)

**PUBLICATIONS**

**Juin 2012** ⇒ Infocradi vol. 21 no 1

**Janvier 2013** ⇒ Infocradi vol. 22 no 1



ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
AERDPQ	Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Agence SSS	Agence de la santé et de services sociaux
AMDI	Association de Montréal pour la déficience intellectuelle
AOIHI	Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels
APCGM	Association de parents du centre Gabrielle Major
AQESS	Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux
AQIS	Association du Québec pour l'intégration sociale
AQRIPH	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
ASRSQ	Association des services de réhabilitation sociale du Québec
ATEDM	Autisme et troubles envahissants du développement Montréal
AU	Accessibilité universelle
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAMO	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre
CDEC	Corporation de développement économique et communautaire
CDOC	Comité dynamisme des organismes communautaires
CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits à la jeunesse du Québec
CEHDAA	Comité des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et réadaptation
CH	Centre hospitalier
CIT	Contrat d'intégration au travail
CJ	Centre jeunesse
CLE	Centre local d'emploi
COMACO	Coalition pour le maintien dans la communauté
COPHAN	Confédération des Organismes de Personnes Handicapées du Québec

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
CPE	Centre de la petite enfance
CRADI	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRLD	Centre de réadaptation Lisette-Dupras
CROM	Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
CS	Commission scolaire
CSDM	Commission scolaire de Montréal
CSSS	Centres de santé et de services sociaux
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
DI	Déficience intellectuelle
DITED	Déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement
DSP	Direction de la santé publique
FAE	Fédération autonome de l'enseignement
FQCRDI-TED	Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
GCAS	Groupe de concertation en adaptation scolaire
GDA	Groupe défi accessibilité
IQDI	Institut québécois de la déficience intellectuelle
LAREPPS	Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OCPM	Office de consultation publique de Montréal
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAAS	Programme d'aide et d'accompagnement social
PHAS	Mouvement Personnes handicapées pour l'accès aux services
PIMO	Promotion, intervention en milieu ouvert
PSI	Plan de service individualisé
PSII	Plan de service individualisé intersectoriel
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RAAM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
RAANM	Regroupement des aidants et aidantes naturel(le)s de Montréal
RACOR	Réseau alternatif des organismes communautaires en santé mentale de l'Île de Montréal
RAFSSS	Réseau d'action de femmes en santé, services sociaux
RANQ	Regroupement des aidants naturels du Québec
RAPLIQ	Regroupement des activistes pour l'inclusion du Québec
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RCPEÎM	Regroupement des centres à la petite enfance de l'île de Montréal
RIOCM	Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
RIPPH	Réseau international sur le processus de production du handicap
ROCFM	Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal
ROP	Regroupement d'organismes de promotion
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
RUTA	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île Montréal
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

ACRONYME	NOM DE L'ORGANISME OU D'ÉTABLISSEMENT
SPLI	Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance
SCQ	Services correctionnels du Québec
SQDI	Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
SSMO	Service spécialisé de main-d'œuvre
STM	Société de transport de Montréal
TED	Troubles envahissants du développement
TEVA	Transition école vie active
TGC	Trouble grave du comportement
TROVEP	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières